



**LE CHÂTEAU**  
RAPPORT ANNUEL 2012



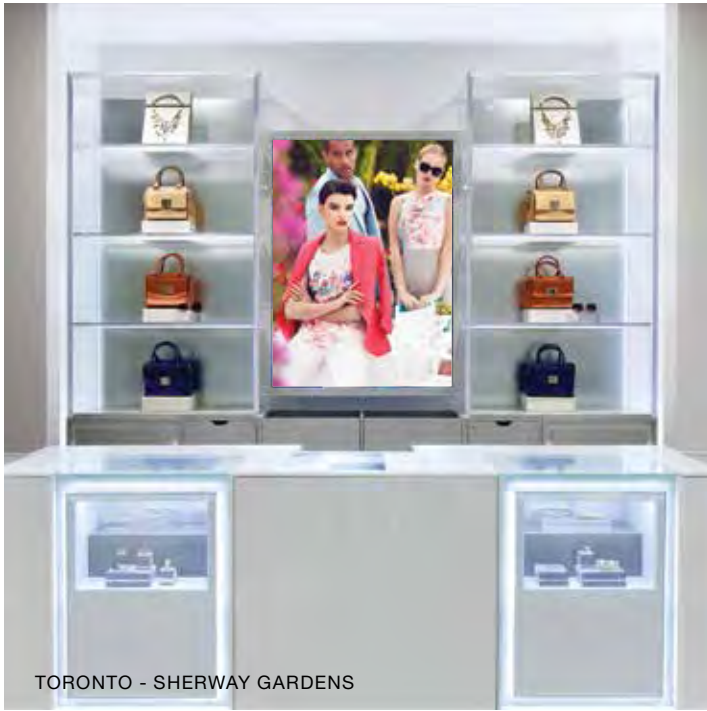


## PROFIL CORPORATIF

Chef de file au Canada, Le Château est un détaillant spécialisé offrant des vêtements, des chaussures et des accessoires modernes aux femmes et aux hommes soucieux de la mode. Le succès de notre marque repose sur notre capacité d'identifier rapidement les tendances de la mode et d'y réagir immédiatement grâce à nos forces en conception et en développement de produits, ainsi qu'à notre approche verticale.

Les vêtements de marque Le Château sont vendus exclusivement par l'entremise de 235 magasins de détail, dont 234 sont situées au Canada. De plus, la Société dispose de 5 magasins sous licence au Proche-Orient et en Asie. Le marketing en ligne de Le Château prend de l'expansion en rejoignant la clientèle de la Société parmi les acheteurs sur Internet au Canada et aux États-Unis.

Le Château, qui accorde une grande importance à la recherche, à la conception et au développement de produits, fabrique environ 40 % de ses vêtements dans ses installations de production au Canada.



TORONTO - SHERWAY GARDENS



QUÉBEC - ST-BRUNO



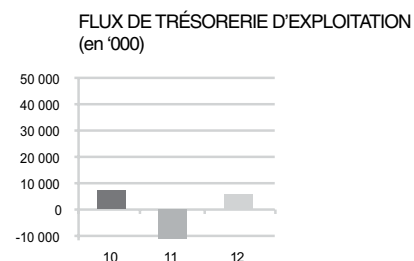
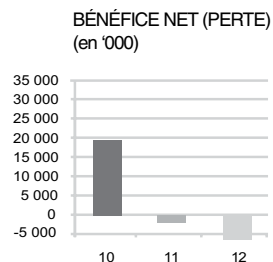
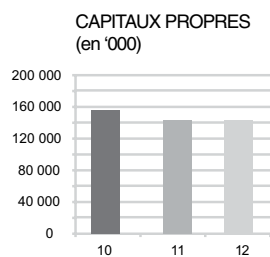
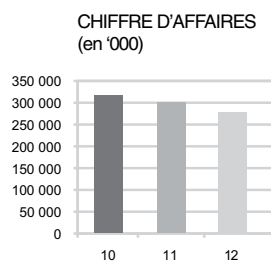
TORONTO - SHERWAY GARDENS



QUÉBEC - ST-BRUNO

## MAGASINS ET SUPERFICIE EN PIEDS CARRÉS

	26 JANVIER 2013		28 JANVIER 2012	
	MAGASINS	PIEDS CARRÉS	MAGASINS	PIEDS CARRÉS
ONTARIO	79	430 890	79	414 175
QUÉBEC	68	380 934	71	385 944
ALBERTA	29	174 118	30	179 530
COLOMBIE-BRITANNIQUE	26	140 300	27	143 339
MANITOBA	9	42 571	9	42 571
NOUVELLE-ÉCOSSE	7	38 625	9	39 570
SASKATCHEWAN	7	29 957	7	29 957
NOUVEAU-BRUNSWICK	5	20 738	5	19 441
TERRE-NEUVE	3	15 314	3	15 314
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	1	3 480	1	3 480
TOTAL CANADA	234	1 276 927	241	1 273 321
TOTAL ÉTATS-UNIS	1	5 027	2	10 927
TOTAL MAGASINS LE CHÂTEAU	235	1 281 954	243	1 284 248





# FAITS SAILLANTS

## EXERCICES TERMINÉS LES

	26 janvier 2013	28 janvier 2012	29 janvier 2011	30 janvier 2010 <sup>(1)</sup>	31 janvier 2009 <sup>(1)</sup>
RÉSULTATS	(52 semaines)	(52 semaines)	(52 semaines)	(52 semaines)	(53 semaines)
Chiffre d'affaires	274 827	302 707	319 039	321 733	345 614
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	(12 186)	(2 982)	27 566	43 246	57 706
Bénéfice net (perte)	(8 717)	(2 386)	19 557	29 837	38 621
• Par action (de base)	(0,34)	(0,10)	0,79	1,23	1,56
• Par action (dilué)	(0,34)	(0,10)	0,79	1,22	1,55
Dividende par action					
• Ordinaire	—	0,43	0,70	0,70	0,625
• Spécial	—	—	—	—	0,25
Nombre moyen d'actions en circulation (000)	25 659	24 789	24 668	24 339	24 796
SITUATION FINANCIÈRE					
Fonds de roulement	84 841	90 345	96 381	91 853	85 620
Capitaux propres	139 798	143 105	155 653	157 221	142 414
Total de l'actif	220 210	233 794	246 146	236 032	216 431
RATIOS FINANCIERS					
Ratio du fonds de roulement	2,79	3,13	2,89	3,13	3,03
Ratio de liquidités immédiates	0,19	0,32	1,09	1,71	1,75
Ratio d'endettement <sup>(2)</sup>	0,17:1	0,32:1	0,23:1	0,21:1	0,20:1
AUTRES STATISTIQUES (unités comme précisé)					
Flux de trésorerie d'exploitation (en '000)	6 602	(11 304)	8 074	41 643	41 821
Dépenses en immobilisations (en '000)	9 237	23 755	26 969	20 075	21 467
Nombre de magasins en fin d'exercice	235	243	238	230	221
Superficie en pi <sup>2</sup>	1 281 954	1 284 248	1 221 795	1 145 992	1 047 529
Ventes au pi <sup>2</sup> <sup>(3)</sup>	252	277	311	335	385

## RENSEIGNEMENTS SUR LE TITRE

SYMBOLE : **CTU.A**

INSCRIPTION BOURSIÈRE : **TSX**

NOMBRE D'ACTIONNAIRES PARTICIPANTS EN CIRCULATION  
(AU 30 MAI 2013) :

**22 682 961** actions subalternes de catégorie A  
avec droit de vote

**4 560 000** actions de catégorie B

NOMBRE D'ACTIONNAIRES EN CIRCULATION DANS LE PUBLIC : <sup>(4)</sup>

**14 203 884** actions de catégorie A

AU 30 MAI 2013:

Haut/bas du cours de l'action de Catégorie A

(12 mois terminés le 30 mai 2013): 4,30 \$ / 1,10 \$

Cours récent : 2,60 \$

Rendement du dividende : — %

Ratio cours / valeur comptable : 0,49X

Résultat (perte) par action (dilué) : <sup>(5)</sup> (0,34) \$

Valeur comptable de l'action : <sup>(6)</sup> 5,13 \$

(1) Ces informations présentées pour les exercices clos le 30 janvier 2010 et

31 janvier 2009 ne tiennent pas compte de l'incidence de l'adoption des IFRS.

(2) Incluant les obligations locatives et la tranche échéant à moins d'un an de la dette.

(3) Excluant les magasins-entrepôts Le Château.

(4) Excluant les actions détenues par les membres du conseil d'administration et les dirigeants.

(5) Exercice terminé le 26 janvier 2013.

(6) Au 26 janvier 2013.





## MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

Les conditions du commerce de détail sont demeurées difficiles pour le secteur du vêtement en 2012. Le Château a continué d'être touchée par les effets prolongés de la récession, les consommateurs restreignant leurs dépenses discrétionnaires. En outre, en mettant l'accent sur la réduction des stocks, Le Château a souffert de la baisse des prix de vente moyens. La Société a aussi rationalisé ses activités en fermant huit magasins.

Le chiffre d'affaires de l'exercice clos le 26 janvier 2013 a totalisé 274,8 millions de dollars, en baisse de 9,2 % par rapport à l'exercice précédent. Les ventes des magasins comparables ont reculé de 9,1 %, et le BAIIA s'est établi à 12,7 millions de dollars ou 4,6 % du chiffre d'affaires, par rapport à 20,2 millions de dollars ou 6,7 % du chiffre d'affaires en 2011. La perte nette de l'exercice a atteint 8,7 millions de dollars ou (0,34) \$ par action, comparativement à une perte nette de 2,4 millions de dollars ou (0,10) \$ par action en 2011.

Au cours de l'exercice, compte tenu du climat économique incertain, la Société s'est concentrée sur l'amélioration de l'efficacité dans tous les aspects de ses activités. De plus, nous avons instauré un plan d'économies qui a entraîné une réduction des coûts dépassant 16,5 millions de dollars.

Au cours du second semestre de 2012, un nombre croissant de magasins de la Société ont affiché des ventes comparables positives, et cet élan s'est maintenu au cours des premiers mois de 2013. Plusieurs facteurs expliquent cette hausse des ventes comparables de plus de 40 % de nos magasins. Soulignons, entre autres, les améliorations apportées à la gamme de produits, certains points forts régionaux, la performance de nos nouveaux magasins-concept et les gains solides enregistrés au niveau des résultats des magasins les plus rentables.

Les nouveaux magasins-concept de Le Château s'inscrivent dans notre stratégie de repositionnement de la marque mise en œuvre il y a plusieurs années. Notre marque met désormais l'accent sur une qualité supérieure, un style européen conçu pour attirer un public plus large et justifier un prix plus élevé. Les nouveaux magasins offrent une expérience améliorée dans un cadre plus élégant pour le client en misant sur des matériaux, des meubles et des accessoires raffinés.

Le Château entrevoit l'avenir avec confiance. Nous estimons que le regain de croissance se fera sur deux plans. D'abord, la reprise de la croissance devrait aller de pair avec le rétablissement de l'économie en général. De plus, nous prévoyons élargir notre marché et attirer de nombreux nouveaux clients à mesure que nous tirerons pleinement parti du repositionnement de notre marque et du succès de nos nouveaux magasins-concept.

En 2012, la croissance du chiffre d'affaires du commerce électronique a dépassé nos attentes et devrait se poursuivre en 2013. Par conséquent, le commerce électronique représente une occasion continue d'étendre de façon rentable nos activités bien au-delà des frontières canadiennes et du modèle d'affaires classique qui reposait uniquement sur les magasins traditionnels.

De même, la Société demeure en faveur du modèle de concession de licence à l'étranger et prévoit exploiter quatre nouveaux magasins en vertu d'accords de licence au cours de l'exercice, pour un total de huit magasins.

Nous croyons que les initiatives actuelles de Le Château favoriseront la croissance du chiffre d'affaires et contribueront à augmenter la valeur pour les actionnaires.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude à l'ensemble des employés pour leur dévouement envers la Société ainsi qu'à nos actionnaires pour leur confiance et leur soutien

JANE SILVERSTONE SEGAL, B.A.LLL

Présidente du Conseil et chef de la direction



## RAPPORT DE GESTION

Le 12 avril 2013

Les exercices 2012, 2011 et 2010 désignent, dans tous les cas, les périodes de 52 semaines closes respectivement le 26 janvier 2013, le 28 janvier 2012 et le 29 janvier 2011. Le rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés audités et les notes des états financiers consolidés de l'exercice 2012 de Le Château inc. Tous les montants contenus dans ce rapport et dans les tableaux sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Les états financiers consolidés audités ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), et les méthodes comptables incluses dans les notes des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 26 janvier 2013.

Toute information additionnelle au sujet de la Société, y compris la notice annuelle de la Société, est disponible en ligne à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### PRINCIPALES INFORMATIONS ANNUELLES (EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)

	2012	2011	2010
	\$	\$	\$
	(52 semaines)	(52 semaines)	(52 semaines)
Chiffre d'affaires	274 827	302 707	319 039
Résultat avant impôt sur le résultat	(12 186)	(2 982)	27 566
Résultat net	(8 717)	(2 386)	19 557
Résultat net par action			
De base	(0,34)	(0,10)	0,79
Dilué	(0,34)	(0,10)	0,79
Total de l'actif	220 210	233 794	246 146
Dette à long terme <sup>1</sup>	24 134	45 468	36 180
Dividendes par action	—	0,43	0,70
Flux de trésorerie des activités opérationnelles <sup>2</sup>	6 602	(11 304)	8 074
Diminution des ventes des magasins comparables en %	(9,1) %	(7,9) %	(4,2) %
Superficie brute en pieds carrés des magasins à la fin de l'exercice			
Magasins réguliers	861 771	868 383	878 416
Magasins-entrepôts	420 183	415 865	343 379
Total	1 281 954	1 284 248	1 221 795
Nombre de magasins à la fin de l'exercice			
Magasins réguliers	187	194	198
Magasins-entrepôts	48	49	40
Total	235	243	238
Ventes au pied carré (en dollars)			
Magasins réguliers	252	277	311
Magasins-entrepôts	125	139	152

<sup>1</sup> Inclut la tranche courante et non courante de la dette à long terme.

<sup>2</sup> Après la variation nette des éléments sans effet de trésorerie du fonds de roulement liée aux activités opérationnelles.

## CHIFFRE D'AFFAIRES

Les ventes des magasins comparables, qui sont définies comme le chiffre d'affaires dégagé par les magasins ouverts depuis au moins un an, ont baissé de 9,1 % pour l'exercice clos le 26 janvier 2013. Compte tenu de l'ouverture de deux magasins et de la fermeture de dix magasins, le chiffre d'affaires total pour l'exercice clos le 26 janvier 2013 a diminué de 9,2 % pour s'établir à 274,8 millions de dollars, comparativement à 302,7 millions de dollars pour l'exercice clos le 28 janvier 2012.

Tout au long de 2012, les ventes ont été touchées de façon défavorable par plusieurs facteurs dont : le ralentissement de l'achalandage, les consommateurs restreignant leurs dépenses discrétionnaires dans le contexte difficile du secteur du commerce de détail; la baisse des prix de vente moyens en raison de l'accent mis sur la stratégie de réduction des stocks; et la fermeture de huit magasins de plus qu'en 2011.

Une tendance positive a été observée au deuxième semestre de 2012, alors qu'un nombre croissant de magasins réguliers ont réalisé un chiffre d'affaires supérieur à celui de magasins comparables pour la même période de l'exercice précédent. Cette tendance traduit la meilleure sélection des produits, certains avantages régionaux, le rendement des nouveaux magasins-concept et le dynamisme des magasins les plus rentables.

En octobre 2011, la Société a inauguré son premier magasin-concept à Saint-Bruno, au Québec. Il a été développé pour offrir une expérience exaltante aux clients qui s'inscrit dans l'évolution de la marque, et se distingue par ses matériaux, son mobilier et ses agencements plus raffinés. Une allure plus aérée permet de présenter les collections d'une manière plus invitante et agréable. Le nouveau concept a été intégré dans sept magasins jusqu'à maintenant.

Au cours de l'exercice, Le Château a procédé à l'ouverture de deux magasins et, comme prévu, à la fermeture de dix magasins. Au 26 janvier 2013, la Société exploitait 235 magasins (y compris 48 magasins-entrepôts), comparativement à 243 magasins (y compris 49 magasins-entrepôts) à la fin de l'exercice précédent. La superficie totale à la fin de l'exercice s'établissait à 1 282 000 pieds carrés, contre 1 284 000 pieds carrés à la fin de l'exercice précédent.

L'intégration verticale de Le Château lui donne un caractère unique distinctif : non seulement la Société figure parmi les détaillants d'importance au Canada, mais elle dessine et développe aussi sa propre marque de vêtements dont elle assure en plus la confection. La Société confectionne environ 40 % de ses vêtements (à l'exclusion des chaussures et des accessoires) dans ses installations de production ultramodernes situées à Montréal, qui lui procurent depuis longtemps plusieurs avantages concurrentiels clés : courts délais de production et grande souplesse, maîtrise accrue des coûts, capacité de fournir sur-le-champ aux consommateurs ce qu'ils désirent et capacité de rester branchée sur le marché au fil de son évolution.

## CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL PAR DIVISION (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	VARIATION EN %				
	2012 \$	2011 \$	2010 \$	2012-2011 %	2011-2010 %
	(52 semaines)	(52 semaines)	(52 semaines)		
Vêtements pour femmes	158 609	172 221	185 490	(7,9)	(7,2)
Vêtements pour hommes	50 386	53 360	53 128	(5,6)	0,4
Chaussures	27 422	31 480	32 865	(12,9)	(4,2)
Accessoires	38 410	45 646	47 556	(15,9)	(4,0)
	274 827	302 707	319 039	(9,2)	(5,1)

*Division des vêtements pour femmes* : La division des vêtements pour femmes a enregistré une baisse de 7,9 % de son chiffre d'affaires, comptant pour 57,7 % du chiffre d'affaires total, comparativement à 56,9 % pour l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires au deuxième semestre de l'exercice révèle une amélioration de l'accueil des consommateurs à l'égard de notre meilleure sélection de produits, le quatrième trimestre ayant enregistré une augmentation de 3,5 % des ventes des magasins comparables. Cette amélioration comprend les profits découlant de la transition d'une offre axée sur les vêtements décontractés vers une offre axée sur des vêtements de meilleure qualité à un prix intéressant. Cette transition s'inscrit dans l'évolution de la marque.

*Division des vêtements pour hommes* : Le chiffre d'affaires de la division des vêtements pour hommes a reculé de 5,6 % et représente 18,3 % du chiffre d'affaires total en regard de 17,6 % pour l'exercice précédent. Malgré le ralentissement des résultats de la division des vêtements pour hommes au début de l'exercice, les ventes des magasins comparables ont augmenté au quatrième trimestre, pendant la période occupée des Fêtes. La Société demeure en bonne posture pour devenir l'un des plus importants fournisseurs de costumes pour hommes à un prix intéressant au Canada.

*Division des chaussures* : Le chiffre d'affaires a reculé de 12,9 % en 2012, comptant pour 10,0 % du chiffre d'affaires total contre 10,4 % pour l'exercice précédent. Le quatrième trimestre a connu une évolution positive, le déficit de cette division ayant été ramené à une baisse de 4,4 % en termes de ventes de magasins comparables. Nous demeurons en bonne position pour tirer profit des variations du marché, puisque les consommateurs démontrent un intérêt croissant pour l'offre de chaussures « style de vie » dans le cadre d'une approche intégrée.

*Division des accessoires* : Le chiffre d'affaires de la division des accessoires a diminué de 15,9 % en 2012 et représente 14,0 % du chiffre d'affaires total en regard de 15,1 % pour l'exercice précédent. La diminution délibérée des achats, qui découle d'une année marquée par des réalignements et des ajustements au sein de cette division, a nui au rendement.

*Concession de licence* : La Société a conclu plusieurs accords de licence avec des promoteurs spécialisés dans le commerce de détail au Moyen-Orient et en Asie afin d'accroître le nombre de magasins de marque Le Château dans ces régions. Au 26 janvier 2013, onze magasins étaient exploités en vertu d'accords de licence. Selon une entente de résiliation d'un accord-cadre de licence avec un partenaire, huit de ces magasins devraient être fermés au premier semestre de 2013. En mars 2013, un deuxième magasin a été ouvert au Vietnam, et l'ouverture de quatre autres magasins au Moyen-Orient et en Asie est prévue avant la fin de l'exercice.

*Commerce électronique* : Les résultats du commerce électronique ont dépassé les attentes en 2012 grâce aux divers modes de prestation de services. Bien que la contribution des ventes en ligne représente un pourcentage relativement peu élevé de l'ensemble du chiffre d'affaires, le commerce électronique continue de prendre de l'essor et permet de joindre un plus grand nombre de clients. Les ventes des magasins comparables incluent les ventes en ligne pour l'exercice clos le 26 janvier 2013, qui ont augmenté de 93 % en regard de la période correspondante de l'exercice précédent.

## CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL PAR RÉGION (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	VARIATION EN %				
	2012 \$	2011 \$	2010 \$	2012-2011 %	2011-2010 %
	(52 semaines)	(52 semaines)	(52 semaines)		
Ontario	93 182	104 597	109 774	(10,9)	(4,7)
Québec	72 244	80 990	85 401	(10,8)	(5,2)
Prairies	61 482	62 064	65 202	(0,9)	(4,8)
Colombie-Britannique	32 370	36 851	38 908	(12,2)	(5,3)
Atlantique	14 401	16 340	16 872	(11,9)	(3,2)
États-Unis	1 148	1 865	2 882	(38,4)	(35,3)
	274 827	302 707	319 039	(9,2)	(5,1)

## RÉSULTAT

La perte nette pour l'exercice 2012 s'est établie à 8,7 millions de dollars, ou (0,34) \$ l'action (diluée), comparativement à une perte nette de 2,4 millions de dollars, ou (0,10) \$ l'action, en 2011. Le résultat avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») pour l'exercice s'est établi à 12,7 millions de dollars ou 4,6 % du chiffre d'affaires en regard de 20,2 millions de dollars ou 6,7 % du chiffre d'affaires à l'exercice précédent. La baisse de 7,5 millions de dollars du BAIIA au cours de l'exercice 2012 est essentiellement imputable à la diminution de 24,3 millions de dollars de la marge brute, contrebalancée par les initiatives de réduction des coûts des charges de vente et d'administration de 16,8 millions de dollars. La diminution de la marge brute découle de la réduction de 9,2 % du chiffre d'affaires en 2012 ainsi que du fléchissement du pourcentage de la marge brute de la Société qui est passée de 68,2 % à 66,3 % en raison de l'intensification des activités promotionnelles. La baisse des charges de vente et d'administration tient principalement aux facteurs suivants : a) une diminution des charges de rémunération des magasins de 8,3 millions de dollars découlant de l'accroissement de l'efficacité opérationnelle et b) des charges non récurrentes de 5,8 millions de dollars engagées en 2011 liées à l'augmentation temporaire des frais de marketing visant à accélérer les efforts en vue de repositionner la marque et aux frais de démarrage relatifs au commerce électronique, contrebalancées par c) une augmentation des frais d'occupation des magasins de 1,4 million de dollars découlant de la hausse des taux d'occupation.

L'amortissement a progressé pour atteindre 19,6 millions de dollars par rapport à 19,4 millions de dollars en 2011. Les sorties du bilan et les dépréciations d'immobilisations corporelles découlant des fermetures et des rénovations de magasins, et des magasins non rentables ont légèrement augmenté pour s'établir à 2,1 millions de dollars en 2012, en regard de 2,0 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Les produits financiers ont enregistré une baisse, passant de 217 000 \$ en 2011 à 23 000 \$ en 2012, du fait surtout des soldes moins élevés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus par la Société en regard de l'exercice précédent.

Les frais financiers ont augmenté, passant de 2,0 millions de dollars en 2011 à 3,1 millions de dollars en 2012, en raison de l'utilisation accrue de la facilité de crédit adossée à des actifs de la Société en 2012.

Le recouvrement d'impôt sur le résultat de 3,5 millions de dollars en 2012 représente un taux de recouvrement effectif de 28,5 %, comparativement à un recouvrement d'impôt de 596 000 \$ ou 20,0 % pour l'exercice précédent.

## LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

Les liquidités de la Société suivent une courbe saisonnière en fonction du calendrier des achats de stocks et des dépenses d'investissement.

La dette bancaire de la Société, compte non tenu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, atteignait 11,3 millions de dollars au 26 janvier 2013, comparativement à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie de 7,2 millions de dollars au 28 janvier 2012. En 2012, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles se sont établis à 6,6 millions de dollars, en regard de flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles de 11,3 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette augmentation de 17,9 millions de dollars découle principalement de la diminution de 26,2 millions de dollars des besoins en fonds de roulement sans effet sur la trésorerie pour l'exercice, contrebalancée par a) une perte nette plus élevée de 6,3 millions de dollars pour 2012 par rapport à 2011 et b) une hausse de 2,9 millions de dollars du recouvrement d'impôt sur le résultat.

La dette à long terme, y compris la tranche courante, s'est établie à 24,1 millions de dollars en 2012, en baisse par rapport à 45,4 millions de dollars en 2011, en raison du remboursement de 16,3 millions de dollars effectué en 2012 et de la conversion en capital social d'un emprunt de 5,0 millions de dollars auprès d'une société qui est directement contrôlée par un administrateur. Au 26 janvier 2013, le ratio d'endettement a reculé à 0,17:1, comparativement à 0,32:1 au dernier exercice.

Le 25 avril 2012, la Société a conclu une convention de crédit visant une facilité de crédit adossée à des actifs de 70,0 millions de dollars en remplacement de sa facilité de crédit précédente de 22,0 millions de dollars. La facilité de crédit renouvelable est garantie par les créances clients au titre des cartes de crédit et par les stocks de la Société, comme il est stipulé dans la convention. La facilité de crédit a une durée de trois ans et est constituée d'emprunts renouvelables comportant une facilité de prêt-relais d'un maximum de 15,0 millions de dollars et d'une facilité de lettre de crédit d'un maximum de 15,0 millions de dollars. Les montants disponibles portent intérêt à un taux fondé sur le taux préférentiel du Canada, majoré d'une marge applicable allant de 0,75 % à 1,50 %, ou au taux des acceptations bancaires, majoré d'une marge applicable allant de 2,0 % à 2,75 %. La Société doit payer une commission d'attente allant de 0,25 % à 0,375 % sur la partie non utilisée du crédit renouvelable. La Société est assujettie en vertu de la convention de crédit à certaines clauses restrictives, y compris des restrictions à l'égard du versement de dividendes et du rachat d'actions par la Société dans certains cas. Au 26 janvier 2013, la Société avait prélevé 13,6 millions de dollars sur cette facilité de crédit et avait une lettre de crédit de soutien en cours d'un total de 500 000 \$, réduisant la disponibilité des fonds en vertu de cette facilité. Les coûts de financement liés à l'obtention de la facilité susmentionnée ont été différés et portés en diminution des montants prélevés, et ils sont amortis sur la durée de la facilité.

En outre, en septembre 2012, la Société a renouvelé sa marge de crédit à l'importation de 25,0 millions de dollars qui inclut une facilité de crédit de 1,0 million de dollars. La marge de crédit à l'importation couvre les lettres de crédit qui garantissent le paiement des achats effectués auprès des fournisseurs étrangers. Les montants prélevés sur ces facilités sont payables à vue et portent intérêt à des taux fondés sur le taux préférentiel de la banque majoré de 0,50 % pour les prêts libellés en dollars canadiens et américains. Au 26 janvier 2013, la Société avait des lettres de crédit dont l'encours totalisait 7,5 millions de dollars. Outre ces lettres de crédit, aucun autre montant n'avait été prélevé sur cette facilité.

Les flux de trésorerie des activités opérationnelles ont été affectés aux activités de financement et d'investissement suivantes :

1. Dépenses d'investissement de 9,2 millions de dollars, réparties comme suit :

#### **DÉPENSES D'INVESTISSEMENT** (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2012 \$	2011 \$	2010 \$
Ouverture de magasins (2 magasins; 6 magasins en 2011; 13 magasins en 2010)	1 102	3 853	5 195
Rénovation de magasins (8 magasins; 19 magasins en 2011; 22 magasins en 2010)	6 102	12 896	13 584
Technologie de l'information	1 276	2 660	5 196
Matériel d'entreposage	396	2 534	1 582
Autres	361	1 812	1 412
	<b>9 237</b>	<b>23 755</b>	<b>26 969</b>

## 2. Remboursement de la dette à long terme totalisant 16,3 millions de dollars

Le tableau suivant indique l'échéancier des montants des obligations contractuelles arrivant à échéance après le 26 janvier 2013 :

### **OBLIGATIONS CONTRACTUELLES** (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Total \$	Moins d'un an \$	De 1 an à 3 ans \$	De 4 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$
Dette à long terme et obligations en vertu d'un contrat de location-financement	24 134	9 844	13 442	848	—
Contrats de location simple <sup>1</sup>	229 680	45 314	78 695	53 212	52 459
	253 814	55 158	92 137	54 060	52 459

<sup>1</sup> Loyers minimums à verser en vertu de contrats de location simple à long terme, excluant les loyers fondés sur le pourcentage des ventes en magasin.

Pour l'exercice 2013, les dépenses d'investissement prévues devraient atteindre entre 10,0 et 10,5 millions de dollars, dont 5,0 à 5,5 millions de dollars devraient être consacrés à l'ouverture d'un magasin et à la rénovation de cinq à huit magasins existants, et 5,0 millions de dollars devraient être investis dans la technologie de l'information et l'amélioration des centres de fabrication et de distribution. Pour 2013, la Société prévoit fermer de deux à cinq magasins au Canada et s'attend à ce que la superficie totale en pieds carrés diminue légèrement pour s'établir à 1 265 000 pieds carrés.

La direction prévoit être en mesure de continuer à financer les activités opérationnelles de la Société et une partie de ses dépenses d'investissement au moyen des flux de trésorerie des activités opérationnelles et de la dette à long terme, ainsi que de la facilité de crédit adossée à des actifs d'un maximum de 70,0 millions de dollars.

Outre les lettres de crédit en cours, la Société n'avait aucun autre arrangement de financement hors bilan au 26 janvier 2013.

### **SITUATION FINANCIÈRE**

Le fonds de roulement s'établissait à 84,8 millions de dollars au 26 janvier 2013, comparativement à 90,3 millions de dollars au 28 janvier 2012.

Au 26 janvier 2013, le total des stocks avait augmenté de 3,3 % pour s'établir à 123,2 millions de dollars, contre 119,3 millions de dollars au 28 janvier 2012. À la clôture de l'exercice, le total des stocks de produits finis avait progressé de 3,3 % en dollars et reculé de 3,1 % sur une base unitaire par rapport à l'exercice précédent. Cette progression de la valeur comptable est surtout attribuable aux éléments suivants : a) une majoration des coûts unitaires moyens découlant des modifications apportées à la gamme de produits par suite des investissements de la Société dans les catégories de tailleurs pour femmes, de costumes pour hommes et de chaussures de meilleure qualité, b) un chiffre d'affaires moins élevé que prévu au cours de l'exercice 2012, et c) un Nouvel An chinois plus précoce qui a entraîné un accroissement des reçus d'importation du printemps de 1,8 million de dollars. Pour l'exercice clos le 26 janvier 2013, la Société a comptabilisé une dépréciation nette de ses stocks totalisant 4,3 millions de dollars contre 6,9 millions de dollars à l'exercice précédent.

Dans le cadre de son plan de réduction des stocks, la Société continue d'exploiter 48 magasins-entrepôts (420 000 pieds carrés) dans son réseau afin de vendre les produits escomptés des saisons précédentes. La vente en ligne de ces produits a débuté au premier trimestre de 2012 par l'entremise d'une division Entrepôt sur le site Web.

Les capitaux propres se sont établis à 139,8 millions de dollars en fin d'exercice, contre 143,1 millions de dollars il y a un an. Au 26 janvier 2013, la valeur comptable par action s'élevait à 5,13 \$, en regard d'une valeur comptable par action de 5,77 \$ au 28 janvier 2012.



## INFORMATIONS SUR LES DIVIDENDES ET LES ACTIONS EN CIRCULATION

En 2012, la Société n'a déclaré aucun dividende sur les actions de catégorie A avec droit de vote subalterne et les actions de catégorie B avec droit de vote (0,43 \$ par action en 2011). La Société a désigné les dividendes versés en 2011 comme des dividendes admissibles conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et à la législation provinciale équivalente.

Au 12 avril 2013, 22 682 961 actions de catégorie A avec droit de vote subalterne et 4 560 000 actions de catégorie B avec droit de vote étaient en circulation. De plus, 2 255 700 options, dont les prix d'exercice varient de 1,44 \$ à 13,25 \$, étaient en cours. De ce nombre, 178 900 pouvaient être exercées.

Le 20 septembre 2012, un emprunt de 5,0 millions de dollars envers une société qui est directement contrôlée par un administrateur a été converti en 2 454 097 actions de catégorie A avec droit de vote subalterne.

Aucune action de catégorie A avec droit de vote subalterne n'a été rachetée par la Société en 2012 dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités annoncée le 7 juillet 2011.

## MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

En plus de fournir des renseignements sur des mesures du résultat selon les IFRS, le présent rapport de gestion présente le BAIIA comme mesure supplémentaire du résultat. L'amortissement comprend la sortie du bilan et la dépréciation d'immobilisations corporelles. Le BAIIA est présenté dans le but d'aider les lecteurs à établir la capacité de la Société de générer des flux de trésorerie des activités opérationnelles et d'acquitter ses charges financières. Il s'agit également d'un indicateur généralement utilisé aux fins d'évaluation pour des sociétés ouvertes de notre secteur.

Le tableau suivant rapproche le BAIIA et la perte avant recouvrement d'impôt sur le résultat pour les exercices clos les 26 janvier 2013 et 28 janvier 2012 :

(en milliers de dollars)	2012 \$	2011 \$
<b>Perte avant recouvrement d'impôt sur le résultat</b>	(12 186)	(2 982)
Amortissement	19 574	19 364
Sortie du bilan et dépréciation d'immobilisations corporelles	2 142	2 033
Perte à la sortie d'immobilisations corporelles	108	—
Frais financiers	3 063	1 974
Produits financiers	(23)	(217)
<b>BAIIA</b>	<b>12 678</b>	<b>20 172</b>

La Société présente également les ventes des magasins comparables qui sont définies comme les ventes générées par des magasins qui sont ouverts depuis au moins un an.

Comme les mesures susmentionnées n'ont pas de sens normalisé selon les IFRS, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres entreprises.

## OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Le Château inc. et de sa filiale américaine en propriété exclusive, Château Stores Inc., constituée en vertu des lois de l'État du Delaware.

Les principaux dirigeants de la Société comprennent le chef de la direction, le président et les vice-présidents, de même que les administrateurs non dirigeants. Le tableau qui suit présente la rémunération globale des principaux dirigeants :

(en milliers de dollars)	2012 \$	2011 \$
Salaires et avantages à court terme	3 067	2 814
Rémunération fondée sur des actions	161	211
Indemnités de fin de contrat de travail	142	—
	3 370	3 025

Certaines sociétés qui sont contrôlées directement ou indirectement par un administrateur sous-louent des locaux auprès de la Société. Le total des montants reçus en vertu de la sous-location au cours de l'exercice s'est élevé à 259 000 \$ (176 000 \$ en 2011).

Les produits achetés au cours de l'exercice au nom de sociétés qui sont directement ou indirectement contrôlées par un administrateur ont totalisé 85 000 \$ (94 000 \$ en 2011).

Au cours de l'exercice clos le 28 janvier 2012, la Société a emprunté 10,0 millions de dollars auprès d'une société qui est directement contrôlée par un administrateur de la Société. Au cours du troisième trimestre de 2012, une tranche de 5,0 millions de dollars de l'emprunt a été convertie en 2 454 097 actions de catégorie A avec droit de vote subalterne. L'encours de l'emprunt au 26 janvier 2013 était de 5,0 millions de dollars. Pour l'exercice clos le 26 janvier 2013, la Société a comptabilisé des charges d'intérêts de 614 000 \$ (56 000 \$ en 2011).

Au 26 janvier 2013, les montants à payer à des parties liées totalisaient 31 000 \$ (56 000 \$ en 2011).

Ces montants sont comptabilisés à leur valeur d'échange et sont consentis à des conditions équivalentes à celles en vigueur dans le cadre de transactions sans lien de dépendance. Aucune garantie n'a été donnée ou reçue à l'égard de ces transactions.

## NOUVELLES NORMES NON ENCORE EN VIGUEUR

L'IAS 1, *Présentation des états financiers*, a été modifiée afin de changer la présentation des éléments compris dans les autres éléments du résultat global. La nouvelle norme exige de séparer ces derniers en deux groupes selon qu'ils seront ou non reclassés en résultat net dans l'avenir. Les entités qui décident de présenter les autres éléments du résultat global avant impôt devront présenter de façon distincte les montants d'impôt liés aux deux groupes d'éléments. Cette modification, dont l'application anticipée est permise, s'applique pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012. La Société ne croit pas que l'application de cette nouvelle norme aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

L'IFRS 9, *Instruments financiers*, remplace en partie les exigences de la norme IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Cette norme est la première étape visant à remplacer l'IAS 39. L'IASB compte étendre la portée de l'IFRS 9 en y ajoutant de nouvelles exigences en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers, de décomptabilisation des instruments financiers, de dépréciation et de comptabilité de couverture, et ce, dans le but de remplacer intégralement l'IAS 39. Ces modifications, dont l'application anticipée est permise, s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015. La Société n'a pas encore évalué l'incidence à venir de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

L'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, est une norme exhaustive portant sur l'évaluation de la juste valeur et sur les exigences en matière d'informations à fournir s'appliquant à toutes les normes IFRS. La nouvelle norme précise que la juste valeur correspond au prix qui serait obtenu de la vente d'un actif, ou payé pour le transfert d'un passif si une transaction ordonnée entre des intervenants du marché avait lieu à la date d'évaluation. Elle indique également les informations à fournir dans l'évaluation de la juste valeur. Selon les IFRS actuellement en vigueur, les dispositions relatives à l'évaluation et à la présentation de la juste valeur sont réparties dans quelques normes qui exigent l'évaluation de la juste valeur, mais qui, dans bien des cas, n'établissent pas de base d'évaluation précise ni d'obligations d'information cohérentes. La Société ne croit pas que l'application de cette nouvelle norme aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

## **CONTRÔLES ET PROCÉDURES**

Conformément au *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des sociétés* (« Règlement 52-109 ») des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société déposera des attestations signées par le chef de la direction et le chef des finances, lesquelles, entre autres éléments, traitent de la conception et de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI »), ainsi que de la conception et de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF »).

### **Contrôles et procédures de communication de l'information**

Le chef de la direction et le chef des finances ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, des CPCI pour fournir une assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société leur a été fournie et qu'elle a été présentée de façon appropriée dans les documents annuels réglementaires.

En date du 26 janvier 2013, une évaluation de l'efficacité des CPCI de la Société, au sens où l'entend le Règlement 52-109, a été effectuée sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances. Selon les résultats de l'évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que la conception et le fonctionnement des CPCI étaient efficaces.

### **Contrôle interne à l'égard de l'information financière**

Le chef de la direction et le chef des finances ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, le CIIF pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Le chef de la direction et le chef des finances ont effectué une évaluation afin de déterminer si la Société a, au cours de l'exercice clos le 26 janvier 2013, apporté des modifications au CIIF qui ont eu ou pourraient vraisemblablement avoir sur ce dernier des effets notables. Aucune modification de ce genre n'a été relevée dans le cadre de leur évaluation.

En date du 26 janvier 2013, une évaluation de l'efficacité du CIIF de la Société, au sens où l'entend le Règlement 52-109, a été effectuée sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances. Selon les résultats de l'évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que la conception et le fonctionnement du CIIF étaient efficaces.

Les évaluations ont été effectuées conformément au cadre et aux critères établis en vertu du *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (« COSO »), un modèle de contrôle reconnu, et aux exigences du Règlement 52-109.

## **ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES**

La préparation des états financiers exige que la Société estime l'incidence de divers éléments qui sont intrinsèquement incertains en date des états financiers. Chacune des estimations requises varie selon le degré de jugement utilisé et son incidence potentielle sur les résultats financiers présentés par la Société. Les estimations sont jugées critiques lorsqu'une estimation différente aurait pu être utilisée ou lorsque des modifications sont vraisemblablement susceptibles d'être apportées aux estimations d'une période à une autre et qu'elles auraient une incidence importante sur la situation financière, l'évolution de la situation financière ou les résultats opérationnels de la Société. Les principales méthodes comptables de la Société sont présentées aux notes 3 et 4 des états financiers consolidés, et les estimations critiques inhérentes à ces méthodes comptables sont présentées dans les paragraphes qui suivent.

### **Évaluation des stocks**

La Société comptabilise une provision pour refléter la meilleure estimation de la direction à l'égard de la valeur nette de réalisation de ses stocks, laquelle comporte des hypothèses et des estimations au titre des ventes futures d'unités, des prix de vente et des frais liés à l'élimination, le cas échéant, en fonction des résultats passés. La direction revoit continuellement la provision afin de déterminer, en fonction de la conjoncture économique et de l'évaluation des tendances de ventes, si elle est adéquate.

### **Dépréciation des actifs non financiers**

Les actifs non financiers sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Un test de dépréciation consiste à comparer la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie et leurs montants recouvrables respectifs en fonction de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est établie d'après les meilleures estimations de la direction au sujet des flux de trésorerie futurs, qui comprennent des estimations des taux de croissance, attendus de l'utilisation au cours de la durée restante des contrats de location, et actualisée en fonction d'un coût moyen pondéré du capital avant impôt.

La direction doit formuler des jugements importants pour déterminer si les locaux commerciaux individuels au sein desquels elle exerce des activités sont des unités génératrices de trésorerie individuelles ou si ces unités devraient être regroupées à un niveau régional afin de former une unité génératrice de trésorerie.

### **Produits différés**

La Société évalue le passif au titre des cartes-cadeaux et les produits relatifs aux cartes-cadeaux jamais échangées en estimant la valeur des cartes-cadeaux qui ne devraient pas être échangées par les clients en fonction des tendances historiques en matière d'échange.

### **Provisions**

Lorsqu'une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée, elle est établie d'après la meilleure estimation faite par la direction de la valeur actualisée du montant le moins élevé entre le coût prévu de résiliation du contrat et le coût net prévu d'exploitation du contrat. Des hypothèses sont formulées et des estimations sont faites relativement aux taux d'actualisation, aux coûts prévus de résiliation d'un contrat et au calendrier de ces coûts.

### **Rémunération fondée sur des actions**

La Société établit le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres conclues avec les employés selon la juste valeur des instruments de capitaux propres à la date d'attribution. Le calcul de la juste valeur des paiements fondés sur des actions nécessite l'utilisation du modèle d'évaluation le plus pertinent pour l'attribution des instruments de capitaux propres, qui dépend des modalités de l'attribution. Il nécessite également la détermination des données les plus appropriées au modèle d'évaluation, notamment les hypothèses formulées à l'égard de la durée de vie prévue de l'option, de la volatilité et du rendement.

## **RISQUES ET INCERTITUDES**

Les risques présentés ci-après ne sont pas exhaustifs et s'ajoutent aux autres risques mentionnés dans les présentes ou dans les documents que Le Château a déposés auprès d'organismes publics. Une liste plus complète des risques et incertitudes figure dans la notice annuelle la plus récente de la Société. Le Château exerce ses activités dans un secteur concurrentiel en constante évolution. De nouveaux facteurs de risque pourraient se présenter; il est impossible pour la direction de les prévoir tous ou de déterminer leur incidence sur l'entreprise.

### **Initiatives commerciales**

La Société procède à un remaniement de toutes ses catégories de produits selon une marque axée sur le style de vie visant à offrir une mode contemporaine aux hommes et femmes modernes d'aujourd'hui. Rien ne garantit que les initiatives commerciales entreprises en vue d'améliorer ses résultats seront fructueuses. Rien ne garantit non plus que l'amélioration de ses résultats, le cas échéant, sera durable ou importante.

### **Concurrence et conjoncture économique**

La mode est un secteur hautement concurrentiel qui se doit de suivre l'évolution rapide de la demande des consommateurs. De plus, plusieurs facteurs externes, qui échappent au contrôle de la Société, influent sur le climat économique et la confiance des consommateurs.

Cet environnement accentue l'importance d'une différenciation en magasin, d'un service à la clientèle de qualité et du dépassement continu des attentes des clients, afin de leur offrir une expérience globale. Il n'existe pas de véritable barrière qui empêche un concurrent éventuel, canadien ou étranger, de pénétrer le marché canadien de la vente au détail de vêtements. En réalité, la Société a été témoin, au cours des dernières années, de l'arrivée d'un certain nombre de concurrents étrangers dans pratiquement tous les secteurs de vente au détail où elle exerce des activités au Canada.

### **Variation des dépenses de consommation**

La Société doit être à l'affût des nouveaux goûts des consommateurs et des nouvelles techniques marchandes et s'adapter rapidement à ceux-ci. Même si la Société tente de suivre de près les nouveaux modes de vie et goûts des consommateurs ayant une incidence sur ses produits, l'omission de sa part de repérer ces tendances et de s'y adapter pourrait avoir des conséquences importantes sur ses activités. L'évolution des habitudes de consommation pourrait également avoir des répercussions sur les ventes. La majorité des magasins de la Société sont situés dans des centres commerciaux couverts. Le maintien ou la croissance du volume de ventes repose en partie sur la popularité continue des centres commerciaux comme destination de choix des consommateurs et sur la capacité des centres commerciaux, des locataires et d'autres services de générer un achalandage élevé. De nombreux facteurs indépendants de la volonté de la Société pourraient réduire l'achalandage, notamment le ralentissement de l'économie, la fermeture de grands magasins, les conditions climatiques, les préoccupations au sujet d'attentats terroristes, les travaux de construction et l'accès, les modes de magasinage non traditionnels comme le commerce électronique, les magasins de vente au rabais et les centres commerciaux de vie urbaine. Tout changement dans les habitudes des consommateurs pourrait avoir une incidence défavorable sur la situation financière et les résultats opérationnels de la Société.

### **Conjoncture économique générale et incertitudes habituelles liées aux affaires**

La détérioration de la santé économique du milieu dans lequel la Société exerce ses activités (que ce soit, par exemple, le taux de croissance économique, le taux d'inflation, les taux de change et les taux d'impôt) peut avoir une incidence sur la confiance des consommateurs et leurs dépenses, et pourrait avoir aussi un effet sur la capacité de la Société d'acheter des produits à un prix concurrentiel. Les hausses des coûts des matières premières (y compris le coton et d'autres tissus) pourraient également avoir des répercussions sur la rentabilité de la Société. Certains autres facteurs externes qui échappent à la volonté de la Société, comme les taux d'intérêt, les taux d'endettement des particuliers, les taux de chômage et le revenu disponible des particuliers, peuvent également avoir une incidence sur les variables économiques et la confiance des consommateurs.

### **Caractère saisonnier et autres facteurs**

Les activités de la Société sont de nature saisonnière, comme la plupart des sociétés de vente au détail. Les résultats opérationnels de la Société dépendent dans une large mesure des ventes réalisées durant certaines périodes précises. Toute diminution importante des ventes durant ces périodes pourrait avoir un effet défavorable important sur la rentabilité de la Société. Les résultats opérationnels de la Société peuvent également varier en fonction de nombreux autres facteurs, notamment le choix du moment de l'ouverture de nouveaux magasins et les ventes nettes réalisées par ceux-ci, l'effet des nouveaux magasins sur les magasins existants dans le même secteur commercial, les changements au titre des niveaux d'achalandage en général dans les centres commerciaux, les nouveaux concepts de boutiques, les autres réseaux de vente au détail, la composition de la gamme de produits, les réductions et les soldes offerts par nos concurrents et le choix du moment de ces soldes, ainsi que les habitudes d'achat et les préférences des consommateurs.

### Conditions météorologiques

Les variations extrêmes des conditions météorologiques peuvent avoir une incidence sur le moment des dépenses de consommation et peuvent avoir un effet défavorable sur les résultats opérationnels de la Société.

### Changements dans les relations de la Société avec ses fournisseurs

La Société est dans une certaine mesure dépendante du soutien qu'apportent les fournisseurs à ses activités. La société n'a pas d'entente d'approvisionnement garanti avec ses principales sources d'approvisionnement. Par conséquent, rien ne garantit que ces fournisseurs continueront de remplir les exigences de la Société en matière de qualité, de style et de volume. En outre, si les fournisseurs refusent ou sont incapables d'accorder les modalités de crédit habituelles, refusent d'expédier des produits fabriqués dans un délai raisonnable ou refusent d'acheter des produits pour remplir les commandes passées par la Société, les stocks de la Société seraient insuffisants pour les saisons à venir. L'incapacité de la Société à obtenir une marchandise de qualité et à la mode au moment opportun pourrait avoir un effet défavorable important sur ses activités et ses résultats opérationnels.

### Contrats de location

Tous les magasins de la Société sont assujettis à des contrats de location à long terme, à l'exception du magasin de la rue Saint-Jean, à Québec, dont la Société est propriétaire. Au moment de l'expiration des contrats, la Société devra renégocier de nouveaux baux, ce qui pourrait donner lieu à des hausses de loyer. Toute augmentation des loyers des magasins de détail aurait des conséquences négatives sur la Société.

### Change

Le risque de change auquel la Société est exposée a surtout trait aux fluctuations entre le dollar canadien et le dollar américain. Pour se protéger contre les risques de perte découlant d'une baisse éventuelle de la valeur du dollar canadien par rapport aux devises, la Société conclut des contrats à terme afin de fixer le taux de change pour une tranche importante de ses besoins en dollars américains prévus. Les contrats sont appariés avec les achats en devises prévus. Au 26 janvier 2013, la Société avait des contrats en cours d'une valeur de 9,9 millions de dollars visant l'achat de dollars américains (14,9 millions de dollars en 2011). La Société conclut des contrats de change avec des banques à charte canadiennes seulement dans le but d'atténuer le risque de crédit.

## RÉSULTATS TRIMESTRIELS (EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)

Le tableau ci-dessous présente les principales données financières pour les huit trimestres les plus récents. Ces informations trimestrielles non auditées ont été préparées selon les IFRS. Les résultats opérationnels des trimestres ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats prévus pour toute période future.

	PREMIER TRIMESTRE		DEUXIÈME TRIMESTRE		TROISIÈME TRIMESTRE		QUATRIÈME TRIMESTRE		TOTAL	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	(13 semaines)	(13 semaines)	(13 semaines)	(13 semaines)	(13 semaines)	(13 semaines)	(13 semaines)	(13 semaines)	(52 semaines)	(52 semaines)
Chiffre d'affaires	57 777	64 959	72 514	84 810	63 736	70 412	80 800	82 526	274 827	302 707
Résultat avant impôt sur le résultat	(9 072)	(4 039)	2 042	4 904	(5 565)	(5 833)	409	1 986	(12 186)	(2 982)
Résultat net	(6 532)	(2 869)	1 282	3 484	(3 625)	(4 143)	158	1 142	(8 717)	(2 386)
Résultat net par action										
De base	(0,26)	(0,12)	0,05	0,14	(0,14)	(0,17)	0,01	0,05	(0,34)	(0,10)
Dilué	(0,26)	(0,12)	0,05	0,14	(0,14)	(0,17)	0,01	0,05	(0,34)	(0,10)

Les ventes au détail sont habituellement plus élevées au cours du quatrième trimestre en raison de la période des Fêtes. En outre, les résultats du quatrième trimestre sont généralement réduits par les soldes qui suivent la période des Fêtes.

### **Résultats du quatrième trimestre**

La Société a enregistré une baisse de 2,1 % de son chiffre d'affaires, qui s'est établi à 80,8 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 26 janvier 2013, comparativement à 82,5 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 28 janvier 2012. Les ventes des magasins comparables ont reculé de 0,6 % par rapport à il y a un an. Bien que les ventes des magasins comparables aient largement augmenté au quatrième trimestre comparativement aux neuf premiers mois de 2012, les consommateurs ont continué de faire preuve de prudence à l'égard de leurs dépenses discrétionnaires, ce qui a eu une influence sur l'achalandage.

Le résultat net du quatrième trimestre de 2012 s'est établi à 158 000 \$ ou 0,01 \$ l'action (dilué), comparativement à 1,1 million de dollars ou 0,05 \$ l'action pour la même période de l'exercice précédent. Le BAIIA pour le quatrième trimestre a été de 7,1 millions de dollars ou 8,8 % du chiffre d'affaires par rapport à 8,8 millions de dollars ou 10,6 % du chiffre d'affaires pour la période comparable de l'exercice précédent. La baisse de 1,7 million de dollars du BAIIA au cours du quatrième trimestre est essentiellement imputable à la diminution de 6,8 millions de dollars de la marge brute, contrebalancée par les initiatives de réduction des coûts au titre des charges de vente et d'administration de 5,1 millions de dollars. La marge brute de la Société a diminué au quatrième trimestre de 2012 pour s'établir à 62,0 %, contre 68,9 % en 2011. Cette diminution découle de l'intensification des activités promotionnelles au cours du trimestre et de l'augmentation de la marge brute en 2011 en raison de la hausse de la proportion du chiffre d'affaires attribuable aux produits de la saison précédente, et ce, à un taux de récupération supérieur au niveau prévu.

Au cours du quatrième trimestre, l'amortissement a baissé, passant de 5,0 millions de dollars il y a un an à 4,8 millions de dollars, en raison de la réduction des investissements effectués dans des actifs non financiers de 9,2 millions de dollars en 2012, comparativement à 23,8 millions de dollars en 2011. La sortie du bilan et la dépréciation d'immobilisations corporelles découlant des fermetures et des rénovations de magasins ainsi que des magasins moins rentables se sont établies à 1,2 million de dollars au cours du quatrième trimestre de 2012, comparativement à 1,3 million de dollars en 2011.

Les flux de trésorerie des activités opérationnelles se sont élevés à 19,2 millions de dollars au quatrième trimestre de 2012, contre 6,3 millions de dollars en 2011, en raison essentiellement d'une diminution de 17,8 millions de dollars des besoins en fonds de roulement sans effet sur la trésorerie, contrebalancée par une baisse de 3,3 millions de dollars de l'impôt sur le résultat remboursé.

### **PERSPECTIVES**

La Société aborde 2013 avec confiance grâce à la mise en œuvre d'un important plan d'économies en 2012, qui a permis de réduire les charges de plus de 16,5 millions de dollars. En outre, au deuxième semestre de 2012, un nombre croissant de magasins ont présenté des résultats supérieurs à ceux de magasins comparables pour la même période de l'exercice précédent. Au quatrième trimestre de 2012, environ 40 % des magasins réguliers de la Société ont présenté des résultats supérieurs à ceux de magasins comparables en regard d'il y a un an.

Au fil des ans, Le Château a vécu plusieurs transitions au titre du positionnement et de la stratégie de sa marque afin de s'adapter à l'évolution de la démographie, des conditions de concurrence et de la conjoncture du marché. Il y a plus de cinq ans, la Société a décidé de concentrer désormais ses efforts sur la mise en valeur d'une marque axée sur la mode contemporaine pour l'homme et la femme modernes d'aujourd'hui. Compte tenu de l'accueil favorable des consommateurs à l'égard de nos nouveaux produits de meilleure qualité à un prix intéressant, nos efforts doivent maintenant servir à améliorer l'expérience de nos clients en magasin, en ligne et sur les médias sociaux. Nous devons donc continuer d'ouvrir des magasins-concept et d'investir dans la technologie de l'information, ce qui nous permettra d'optimiser nos résultats dans tous les aspects du marché d'aujourd'hui.

La hausse des niveaux de stocks demeure l'un des principaux enjeux sur lesquels nous nous penchons. Tel qu'il a été mentionné l'an passé, la superficie du réseau des magasins-entrepôts a été agrandie de façon temporaire afin de faciliter la réduction des stocks. Une fois que les stocks seront revenus à des niveaux plus normaux, le réseau des magasins-entrepôts sera réaménagé en fonction des besoins plus modestes sur le plan de la liquidation après inventaire.

La Société continuera d'évaluer et de surveiller le rendement de son réseau de magasins tout au long de 2013. Elle prévoit fermer de deux à cinq magasins au cours de l'exercice. Pour l'exercice 2013, les dépenses d'investissement prévues devraient atteindre entre 10,0 et 10,5 millions de dollars, dont 5,0 à 5,5 millions de dollars devraient être consacrés à l'ouverture d'un magasin et à la rénovation de cinq à huit magasins existants, et 5,0 millions de dollars devraient être investis dans la technologie de l'information et l'amélioration des centres de fabrication et de distribution.

Pour ce qui est des nouvelles occasions d'affaires, Le Château demeure en faveur du modèle de concession de licence établi malgré l'échec subi au Moyen-Orient avec un partenaire (se reporter à la rubrique « Concession de licence »). En mars 2013, un deuxième magasin a été ouvert au Vietnam, et l'ouverture de quatre autres magasins au Moyen-Orient et en Asie est prévue d'ici la fin de 2013. À la fin de l'exercice, la Société prévoit qu'un total de huit établissements seront exploités en vertu d'accords de licence.

En octobre 2011, la Société a inauguré son nouveau magasin-concept à Saint-Bruno, au Québec, puis a déployé ce concept dans sept autres magasins depuis. La Société prévoit intégrer ce concept dans quatre autres magasins au cours de l'exercice.

Le commerce électronique de Le Château représente une occasion importante d'étendre de façon rentable ses activités bien au-delà des frontières canadiennes et du modèle d'affaires classique qui reposait uniquement sur les magasins traditionnels. La croissance du chiffre d'affaires du commerce électronique a dépassé les attentes en 2012 et devrait continuer d'afficher une bonne tenue en 2013.

## **INFORMATIONS PROSPECTIVES**

Le présent rapport de gestion, ainsi que le rapport annuel, peut contenir des informations prospectives portant sur la Société ou sur l'environnement dans lequel elle exerce ses activités, qui sont fondées sur des attentes, des estimations et des prévisions de la Société. Ces informations ne constituent pas des garanties de rendement futur et comportent des risques et des incertitudes difficiles à prévoir et indépendants de la volonté de la Société. De fait, un certain nombre de facteurs peuvent intervenir et faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon importante de ceux qui sont exprimés aux présentes, facteurs qui sont évoqués dans d'autres documents publics de la Société. Par conséquent, les lecteurs sont avisés de ne pas accorder une confiance exagérée aux informations prospectives. De plus, ces dernières ne font état que de la situation à la date à laquelle elles ont été formulées, et la Société nie toute intention ou obligation de mettre à jour ou de revoir de telles informations à la suite de quelque événement ou circonstance que ce soit, sauf si la loi sur les valeurs mobilières applicable l'exige.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte qu'il y ait un écart important entre les résultats ou les événements réels et les prévisions actuelles comprennent notamment : la capacité de la Société à mettre en œuvre avec succès ses initiatives commerciales et la mesure dans laquelle ces initiatives seront aussi fructueuses que prévu; les conditions de concurrence dans le secteur dans lequel la Société exerce ses activités; la variation des dépenses de consommation; la conjoncture économique générale et les incertitudes habituelles liées aux affaires; les conditions météorologiques saisonnières; les variations des cours de change; les changements dans les relations qu'entretient la Société avec ses fournisseurs; les fluctuations des taux d'intérêt; et les modifications des lois, règles et règlements applicables à la Société.



## **RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Les états financiers consolidés ci-joints de **Le Château inc.** et toute l'information contenue dans le présent rapport annuel sont la responsabilité de la direction.

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière. Lorsqu'il était possible d'appliquer d'autres méthodes comptables, la direction a choisi celles qu'elle a jugées les plus appropriées dans les circonstances. Les états financiers ne sont pas précis, puisqu'ils renferment certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et de jugements. La direction a établi ces montants de manière raisonnable afin d'assurer que les états financiers consolidés sont présentés fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs. La direction a également préparé l'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel et s'est assurée de sa concordance avec les états financiers consolidés.

La Société maintient des systèmes de contrôles internes et administratifs de qualité supérieure, moyennant un coût raisonnable. Ces systèmes ont pour objet de fournir un degré raisonnable de certitude que l'information financière est pertinente, fiable et exacte et que l'actif de la Société est correctement comptabilisé et bien protégé.

Le conseil d'administration est chargé de veiller à ce que la direction assume ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et il est l'ultime responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers consolidés. Le conseil s'acquitte de cette responsabilité principalement par l'entremise de son comité d'audit, qui se compose de trois administrateurs externes nommés par le conseil d'administration. Chaque trimestre, le comité rencontre la direction ainsi que les auditeurs indépendants, afin de discuter des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière, ainsi que des questions d'audit et de présentation de l'information financière. Le comité examine également les états financiers consolidés et le rapport des auditeurs indépendants, et fait part de ses constatations au conseil d'administration lorsque ce dernier approuve la publication des états financiers consolidés à l'intention des actionnaires. De plus, le comité étudie, dans le but de soumettre à l'examen du conseil d'administration et à l'approbation des actionnaires, la nomination des auditeurs indépendants ou le renouvellement de leur mandat. Les auditeurs indépendants ont librement et pleinement accès au comité d'audit.

Les états financiers consolidés ont été audités au nom des actionnaires par les auditeurs indépendants Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.

(signé)

**Jane Silverstone Segal, B.A.LLL**

Présidente du conseil et chef de la direction

(signé)

**Emilia Di Raddo, CPA, CA**

Présidente et secrétaire

# RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de  
**Le Château Inc.**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de **Le Château inc.**, qui comprennent les états de la situation financière consolidés aux 26 janvier 2013 et 28 janvier 2012, et les comptes de résultat consolidés, les états du résultat global consolidés, les états des variations des capitaux propres consolidés et les tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos les 26 janvier 2013 et 28 janvier 2012, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## Responsabilité des auditeurs

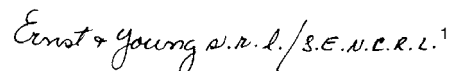
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **Le Château inc.** aux 26 janvier 2013 et 28 janvier 2012, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 26 janvier 2013 et 28 janvier 2012 conformément aux Normes internationales d'information financière.



Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Montréal, Canada  
Le 12 avril 2013

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A120254

**ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS**

Aux 26 janvier 2013 et 28 janvier 2012

[en milliers de dollars canadiens]

	2013 \$	2012 \$
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif courant</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie <i>[note 6]</i>	1 783	7 193
Créances clients <i>[note 5]</i>	1 906	2 358
Impôt remboursable	3 211	2 137
Instruments financiers dérivés	215	129
Stocks <i>[notes 5 et 7]</i>	123 218	119 325
Charges payées d'avance	1 890	1 564
<b>Total de l'actif courant</b>	<b>132 223</b>	<b>132 706</b>
Immobilisations corporelles <i>[notes 8 et 12]</i>	83 315	95 744
Immobilisations incorporelles <i>[note 9]</i>	4 672	5 344
	<b>220 210</b>	<b>233 794</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>Passif courant</b>		
Dette bancaire <i>[note 5]</i>	13 034	—
Dettes fournisseurs et autres créditeurs <i>[note 10]</i>	20 718	21 820
Produits différés	3 558	3 918
Tranche courante des provisions <i>[note 11]</i>	228	300
Tranche courante de la dette à long terme <i>[note 12]</i>	9 844	16 323
<b>Total du passif courant</b>	<b>47 382</b>	<b>42 361</b>
Dette à long terme <i>[note 12]</i>	14 290	29 145
Provisions <i>[note 11]</i>	530	120
Impôt différé <i>[note 14]</i>	2 298	2 954
Crédits différés au titre des contrats de location	15 912	16 109
<b>Total du passif</b>	<b>80 412</b>	<b>90 689</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social <i>[note 13]</i>	42 740	37 729
Surplus d'apport	2 664	2 328
Résultats non distribués	94 239	102 956
Cumul des autres éléments du résultat global	155	92
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>139 798</b>	<b>143 105</b>
	<b>220 210</b>	<b>233 794</b>

Éventualités, engagements et garanties *[notes 11, 18 et 24]*

Voir les notes des états financiers consolidés

Au nom du Conseil,

[signé]  
Jane Silverstone Segal, B.A.LLL  
Administratrice

[signé]  
Emilia Di Raddo, CPA, CA  
Administratrice

## COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

Exercices clos les 26 janvier 2013 et 28 janvier 2012

[en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action]

	2013 \$	2012 \$
<b>Chiffre d'affaires</b> [note 20]	274 827	302 707
<b>Coût des ventes et charges</b>		
Coût des ventes [note 7]	92 565	96 145
Charges de vente [note 8]	155 561	168 035
Charges d'administration [notes 8 et 9]	35 847	39 752
	283 973	303 932
<b>Résultat des activités opérationnelles</b>	(9 146)	(1 225)
Frais financiers	3 063	1 974
Produits financiers	(23)	(217)
<b>Perte avant impôt sur le résultat</b>	(12 186)	(2 982)
Recouvrement d'impôt sur le résultat [note 14]	(3 469)	(596)
<b>Perte nette</b>	(8 717)	(2 386)
<b>Perte nette par action</b> [note 17]		
De base	(0,34)	(0,10)
Diluée	(0,34)	(0,10)
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation</b>	25 658 585	24 788 864

Voir les notes des états financiers consolidés

## ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS

Exercices clos les 26 janvier 2013 et 28 janvier 2012

[en milliers de dollars canadiens]

	2013 \$	2012 \$
<b>Perte nette</b>	(8 717)	(2 386)
<b>Autres éléments du résultat global</b>		
Variation de la juste valeur des contrats de change à terme	223	(949)
Recouvrement (charge) d'impôt sur le résultat	(62)	275
	161	(674)
Contrats de change à terme réalisés et reclassés dans la perte nette	(137)	1 196
Recouvrement (charge) d'impôt sur le résultat	39	(347)
	(98)	849
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>	63	175
<b>Perte globale</b>	(8 654)	(2 211)

Voir les notes des états financiers consolidés

## ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Exercices clos les 26 janvier 2013 et 28 janvier 2012

[en milliers de dollars canadiens]

	2013 \$	2012 \$
<b>CAPITAL SOCIAL</b>		
Solde au début de l'exercice	37 729	37 729
Émission d'actions avec droit de vote subalterne à la conversion de la dette à long terme <i>[note 19]</i>	5 011	—
Solde à la fin de l'exercice	42 740	37 729
<b>SURPLUS D'APPORT</b>		
Solde au début de l'exercice	2 328	2 006
Charge de rémunération fondée sur des actions	336	322
Solde à la fin de l'exercice	2 664	2 328
<b>RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS</b>		
Solde au début de l'exercice	102 956	116 001
Perte nette	(8 717)	(2 386)
Dividendes déclarés	—	(10 659)
Solde à la fin de l'exercice	94 239	(102 956)
<b>CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>		
Solde au début de l'exercice	92	(83)
Autres éléments du résultat global pour l'exercice	63	175
Solde à la fin de l'exercice	155	92
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>139 798</b>	<b>143 105</b>

*Voir les notes des états financiers consolidés*

## TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Exercices clos les 26 janvier 2013 et 28 janvier 2012

[en milliers de dollars canadiens]

	2013 \$	2012 \$
<b>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>		
Perte nette	(8 717)	(2 386)
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets des activités opérationnelles		
Amortissement <i>[notes 8 et 9]</i>	19 574	19 364
Sortie du bilan et dépréciation d'immobilisations corporelles <i>[note 8]</i>	2 142	2 033
Perte à la sortie d'immobilisations corporelles <i>[note 8]</i>	108	—
Amortissement des crédits différés au titre des contrats de location	(1 285)	(1 127)
Crédits différés au titre des contrats de location	1 088	1 300
Rémunération fondée sur des actions	336	322
Provisions	338	(1 054)
Frais financiers	3 063	1 974
Produits financiers	(23)	(217)
Intérêts payés	(2 863)	(1 998)
Intérêts reçus	28	513
Recouvrement d'impôt sur le résultat	(3 469)	(596)
	10 320	18 128
Variation nette des éléments sans effet de trésorerie du fonds de roulement liée aux activités opérationnelles <i>[note 21]</i>	(5 774)	(31 976)
	4 546	(13 848)
Impôt remboursé	2 056	2 544
<b>Flux de trésorerie opérationnels</b>	<b>6 602</b>	<b>(11 304)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Produit de la dette à long terme	—	27 546
Remboursement de la dette à long terme	(16 323)	(18 258)
Dividendes versés	—	(14 997)
<b>Flux de trésorerie de financement</b>	<b>(16 323)</b>	<b>(5 709)</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Diminution des placements à court terme	—	30 300
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles <i>[notes 8 et 9]</i>	(9 237)	(23 755)
Produit de la sortie d'immobilisations corporelles <i>[note 8]</i>	514	—
<b>Flux de trésorerie d'investissement</b>	<b>(8 723)</b>	<b>6 545</b>
<b>Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire</b>	<b>(18 444)</b>	<b>(10 468)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire, au début de l'exercice	7 193	17 661
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire, à la fin de l'exercice</b>	<b>(11 251)</b>	<b>7 193</b>

Voir les notes des états financiers consolidés

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

26 janvier 2013 et 28 janvier 2012

[Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et sauf indication contraire]

## 1. RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Le conseil d'administration a autorisé la publication des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 26 janvier 2013 de Le Château inc. [la « Société »] en date du 12 avril 2013. La Société a été constituée au Canada où se trouve également son siège social, et ses actions sont cotées en Bourse. Le siège social est situé à Montréal, dans la province de Québec, au Canada. La principale activité de la Société est la vente au détail de vêtements, d'accessoires et de chaussures modernes destinés aux femmes et aux hommes soucieux de la mode.

Les ventes au détail sont habituellement plus élevées au cours du quatrième trimestre en raison de la période des Fêtes. En outre, les résultats du quatrième trimestre sont généralement réduits par les soldes qui suivent la période des Fêtes.

## 2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière [« IFRS »] publiées par l'International Accounting Standards Board [« IASB »].

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, sauf dans le cas des méthodes comptables présentées à la note 3.

L'exercice de la Société prend fin le dernier samedi de janvier. Les exercices clos les 26 janvier 2013 et 28 janvier 2012 portent sur une période de 52 semaines.

### Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de sa filiale en propriété exclusive. Les états financiers de la filiale sont préparés pour la même période de présentation de l'information financière que la société mère et selon les mêmes méthodes comptables. La totalité des transactions, des soldes et des profits latents ou des pertes latentes intersociétés a été éliminée. La Société ne détient aucune participation dans des entités ad hoc.

## 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### Écart de conversion

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société et de sa filiale. La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique et libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux en vigueur à la date initiale des transactions. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en dollars canadiens aux cours de change en vigueur aux dates de transaction. Les profits et les pertes de change découlant du règlement de ces transactions et de la conversion aux taux en vigueur à la clôture de l'exercice des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés dans le résultat net, sauf s'ils sont différés dans le cumul des autres éléments du résultat global à titre de couvertures de flux de trésorerie admissibles.

### Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les produits tirés de la vente de marchandises sont présentés déduction faite des retours et des rabais estimatifs; ils excluent les taxes de vente et sont comptabilisés au moment de la livraison au client.

Les cartes-cadeaux ou les chèques-cadeaux [collectivement, les « cartes-cadeaux »] vendus sont comptabilisés dans les produits différés, et les produits sont comptabilisés au moment de l'échange ou conformément à la méthode comptable de la Société à l'égard des cartes-cadeaux jamais échangées. Les produits relatifs aux cartes-cadeaux jamais échangées représentent la valeur estimative des cartes-cadeaux qui ne devraient pas être échangées par les clients et sont évalués en fonction des tendances historiques en matière d'échange.

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

#### Produits financiers

Les produits d'intérêts sont comptabilisés à mesure que les intérêts s'accroissent selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif exigeant une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu sont incorporés comme composante du coût de chaque actif. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé de la période au cours de laquelle ils se produisent. Les coûts d'emprunt comprennent les intérêts et autres coûts qu'une entité engage dans le cadre d'un emprunt de fonds. Aucun coût d'emprunt n'a été capitalisé par la Société, puisqu'elle n'a pas d'actif exigeant une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie se compose des fonds en caisse et des soldes auprès d'institutions bancaires. Les équivalents de trésorerie se limitent aux placements pouvant être facilement convertibles en un montant connu de liquidités, qui sont assujettis à un risque de variation minimal de leur valeur et qui sont assortis d'une échéance initiale de trois mois ou moins. Les équivalents de trésorerie sont comptabilisés à la juste valeur.

#### Dette bancaire

Les coûts de financement liés à l'obtention de la facilité de crédit ont été différés et portés en diminution des montants prélevés, et ils sont amortis sur la durée de la facilité.

#### Stocks

Les matières premières, les travaux en cours et les produits finis sont évalués au plus faible du coût moyen, y compris les remises consenties par les fournisseurs, ou de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé du bien dans le cours normal des activités, diminué des coûts de vente estimés.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur, le cas échéant. Le coût comprend les dépenses directement imputables à l'acquisition de l'actif, notamment tout coût directement engagé afin de mettre l'actif dans l'état requis pour pouvoir l'exploiter de la manière prévue. Tous les frais de réparation et d'entretien sont comptabilisés au compte de résultat consolidé lorsqu'ils sont engagés.

L'amortissement est imputé au résultat comme suit :

Bâtiment	4 % à 10 %, mode dégressif
Caisses enregistreuses aux points de vente et matériel informatique	5 ans, mode linéaire
Mobilier et agencement – autres	5 à 10 ans, mode linéaire
Automobiles	30 %, mode dégressif

Les améliorations locatives sont amorties selon le mode linéaire sur la durée initiale des contrats de location, plus une période de renouvellement, ne pouvant dépasser dix ans.

Les profits et les pertes découlant de la sortie ou de la décomptabilisation d'actifs individuels, ou d'une partie de ces derniers, sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé de la période où la sortie a été réalisée.

Les valeurs résiduelles, les durées d'utilité et les modes d'amortissement des actifs sont révisés chaque fin d'exercice, et ajustés de manière prospective, au besoin.



### **3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]**

#### **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles, qui comprennent les logiciels, sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur, le cas échéant. Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes s'échelonnant de trois à cinq ans.

Les profits et les pertes découlant de la sortie d'immobilisations incorporelles individuelles sont comptabilisés dans les résultats de la période où la sortie a été réalisée.

Les valeurs résiduelles, les durées d'utilité et les modes d'amortissement des actifs sont révisés chaque fin d'exercice, et ajustés de manière prospective, au besoin.

#### **Dépréciation des actifs non financiers**

Chaque date de clôture, la Société détermine s'il existe une indication que les actifs non financiers ont pu perdre de la valeur. En présence d'une telle indication, la dépréciation est évaluée en comparant la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie avec sa valeur recouvrable, soit le montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie. La valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation et leur valeur résiduelle, actualisés à leur valeur actuelle en appliquant un taux d'actualisation avant impôt qui correspond aux appréciations courantes du marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'actif. La juste valeur diminuée des coûts de la vente est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de la vente. La valeur recouvrable est déterminée pour un actif pris individuellement, à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes, auquel cas la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

La Société a défini, d'après la gestion de ses activités, chaque local commercial au sein duquel elle exerce des activités comme une unité génératrice de trésorerie, bien que, dans certains cas, ces locaux soient regroupés à un niveau régional afin de former une unité génératrice de trésorerie. Les actifs de la Société qui ne peuvent être répartis explicitement en vertu de ce procédé, par exemple dans le cas des actifs du siège social, sont traités de façon isolée dans les limites de cette politique générale en fonction de leur nature précise.

Chaque date de clôture, la Société détermine s'il existe une indication qu'une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes précédentes est susceptible de ne plus exister ou d'avoir diminué et s'il y a eu une modification dans les hypothèses retenues pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Les pertes de valeur et les reprises de perte de valeur sont comptabilisées dans les résultats de l'exercice.

#### **Provisions**

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées à l'aide d'un taux courant avant impôt qui reflète, lorsque cela est approprié, les risques propres au passif. Lorsque l'actualisation est utilisée, une augmentation de la provision attribuable à l'écoulement du temps est comptabilisée en tant que coût financier.

Une provision pour des contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus du contrat. La provision est établie en fonction de la valeur actualisée du montant le moins élevé entre le coût prévu de résiliation du contrat et le coût net prévu d'exécution du contrat. Avant de constituer une provision, la Société comptabilise toute perte de valeur sur les actifs associés à ce contrat.

### **3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]**

#### **Rémunération fondée sur des actions**

La juste valeur des attributions au titre de la rémunération fondée sur des actions accordées à des employés est évaluée à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Le montant de la charge de rémunération est comptabilisé au cours de la période d'acquisition des droits rattachés aux options sur actions à titre de charge comprise dans les charges administratives, et un montant correspondant est ajouté au surplus d'apport dans les capitaux propres. Le montant comptabilisé est ajusté pour tenir compte de la meilleure estimation de la Société à l'égard du nombre d'attributions dont les droits seront acquis. Aucune charge n'est comptabilisée pour des options dont les droits ne seront pas acquis, sauf dans le cas d'attributions pour lesquelles l'acquisition des droits est assujettie à une condition du marché. Les droits rattachés à ces attributions sont réputés acquis, que la condition du marché soit remplie ou non, pourvu que toutes les autres conditions liées à la réalisation ou au service soient respectées.

Toute contrepartie payée par les participants au régime au moment de l'exercice des options sur actions est portée au crédit du capital social.

#### **Frais d'ouverture de magasins**

Les frais d'ouverture de magasins sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

#### **Impôts sur le résultat**

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés dans le résultat net à moins qu'ils ne soient liés à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

Les actifs et les passifs d'impôt exigible de la période considérée et des périodes précédentes sont évalués au montant que l'on s'attend à payer ou à recouvrer. Les taux d'impôt et les réglementations fiscales utilisés pour calculer le montant sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

La Société utilise la méthode du report variable pour comptabiliser l'impôt différé, laquelle exige l'évaluation des actifs et des passifs d'impôt différé afin de tenir compte de toute différence temporaire découlant de la différence entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable présentée dans les états financiers consolidés. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt qui devraient s'appliquer aux différences temporaires lorsqu'elles se résorberont, en fonction des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels les différences temporaires pourront être imputées. Les actifs d'impôt différé sont revus chaque date de clôture, et leur valeur est réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un avantage d'impôt sera réalisé.

#### **Aide publique**

L'aide publique, y compris les crédits d'impôt à l'investissement et les crédits d'impôt design, est comptabilisée lorsqu'il existe une assurance raisonnable que l'aide sera reçue. Lorsqu'elle se rapporte à un élément passé en charges, l'aide est comptabilisée dans le résultat sur la période nécessaire pour la faire correspondre aux coûts qu'elle est censée compenser.

#### **Résultat par action**

Le résultat par action (de base) est calculé au moyen du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

Le résultat par action (dilué) est calculé en rajustant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour tenir compte du nombre d'actions supplémentaires émises par suite de l'exercice présumé des options, si elles ont un effet dilutif. Le nombre d'actions supplémentaires est calculé en supposant que le produit découlant de l'exercice des options sert à acheter des actions ordinaires au cours moyen de l'action pendant la période.

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

#### Actifs loués

Les contrats de location sont classés comme contrat de location simple ou contrat de location-financement selon la substance de la transaction au commencement du contrat de location. Le classement est réévalué si les conditions du contrat de location changent.

Les contrats de location en vertu desquels la Société n'assume pas une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés en tant que contrats de location simple. La Société exerce ses activités dans des locaux loués en vertu de contrats de location comportant des modalités diverses et des options de renouvellement, qui sont comptabilisés comme contrats de location simple. Les paiements au titre de la location dans le cadre d'un contrat de location simple sont comptabilisés dans le résultat net sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location. Lorsqu'un contrat de location prévoit une augmentation prédéterminée du loyer minimum, la Société comptabilise la charge de location connexe sur une base linéaire et, par conséquent, présente l'écart entre le coût de location comptabilisé et les montants à payer en vertu du contrat de location comme un crédit différé au titre des contrats de location. Les loyers [calculés sur la base des ventes] conditionnels sont comptabilisés dans les charges lorsqu'ils sont payés.

Les incitatifs à la location pour locataires sont comptabilisés à titre de crédits différés au titre des contrats de location et amortis comme une réduction des frais de location sur une base linéaire sur la durée initiale des contrats de location, majorée d'une période de renouvellement, mais n'excédant pas dix ans.

#### Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés en fonction de leur classement, les variations de valeur ultérieures étant comptabilisées dans le résultat net ou dans les autres éléments du résultat global.

La Société a effectué les classements suivants :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés « à la juste valeur par le biais du résultat net » et évalués à leur juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le résultat net.
- Les placements à court et à long terme sont classés comme « disponibles à la vente ». Après leur évaluation initiale à la juste valeur, les profits et pertes latents sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, sauf pour les pertes de valeur durables qui sont comptabilisées immédiatement dans le résultat net. Lorsque l'actif financier est décomptabilisé, les profits ou pertes accumulés déjà comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés dans le résultat net.
- Les créances clients sont classées comme des « prêts et créances ». Ils sont évalués initialement à la juste valeur et, par la suite, au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- La dette bancaire, les dettes fournisseurs et autres créditeurs et la dette à long terme sont classés dans les « autres passifs financiers ». Ils sont évalués initialement à la juste valeur et, par la suite, au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Chaque date de clôture, la Société détermine s'il existe une indication objective qu'un actif financier a pu perdre de la valeur. Un actif financier est réputé déprécié seulement s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif [un « événement générateur de perte »] et que cet événement générateur de perte a un effet sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers, qui peut être estimé de façon fiable. Les pertes découlant d'une dépréciation sont comptabilisées dans le résultat net en tant que coût financier.

Les pertes de valeur sur les titres de placement disponibles à la vente sont comptabilisées en transférant au résultat net la perte cumulée qui a été comptabilisée dans les capitaux propres. Le montant de la perte cumulée reclassée des autres éléments du résultat global dans le résultat net est égal à la différence entre le coût d'acquisition, déduction faite de tout remboursement en principal et de tout amortissement, et la juste valeur actuelle, diminuée de toute perte de valeur préalablement comptabilisée.

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

#### Couvertures

En accord avec sa stratégie de gestion des risques, la Société continue d'appliquer la comptabilité de couverture pour ses contrats de change à terme et désigne ceux-ci comme couvertures de flux de trésorerie. Au moment de la mise en place d'une relation de couverture, la Société désigne et consigne officiellement la relation de couverture. Ces couvertures devraient être très efficaces pour compenser les variations des flux de trésorerie et sont appréciées de manière continue afin d'établir si elles ont été effectivement très efficaces au cours des périodes présentées pour lesquelles elles ont été désignées. Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la tranche efficace des profits et des pertes sur l'élément couvert est comptabilisée directement dans les autres éléments du résultat global, tandis que la tranche inefficace est comptabilisée dans le résultat net. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés dans le résultat net lorsque l'élément couvert a une incidence sur le résultat.

#### Normes publiées mais non encore en vigueur

L'IAS 1, *Présentation des états financiers*, a été modifiée afin de changer la présentation des éléments compris dans les autres éléments du résultat global. La nouvelle norme exige de séparer ces derniers en deux groupes selon qu'ils seront ou non reclassés en résultat net dans l'avenir. Les entités qui décident de présenter les autres éléments du résultat global avant impôt devront présenter de façon distincte les montants d'impôt liés aux deux groupes d'éléments. Cette modification, dont l'application anticipée est permise, s'applique pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012. La Société ne croit pas que l'application de cette nouvelle norme aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

L'IFRS 9, *Instruments financiers*, remplace en partie les exigences de la norme IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Cette norme est la première étape visant à remplacer l'IAS 39. L'IASB compte étendre la portée de l'IFRS 9 en y ajoutant de nouvelles exigences en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers, de décomptabilisation des instruments financiers, de dépréciation et de comptabilité de couverture, et ce, dans le but de remplacer intégralement l'IAS 39. Ces modifications, dont l'application anticipée est permise, s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015. La Société n'a pas encore évalué l'incidence à venir de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

L'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, est une norme exhaustive portant sur l'évaluation de la juste valeur et sur les exigences en matière d'informations à fournir s'appliquant à toutes les normes IFRS. La nouvelle norme précise que la juste valeur correspond au prix qui serait obtenu de la vente d'un actif, ou payé pour le transfert d'un passif si une transaction ordonnée entre des intervenants du marché avait lieu à la date d'évaluation. Elle indique également les informations à fournir dans l'évaluation de la juste valeur. Selon les IFRS actuellement en vigueur, les dispositions relatives à l'évaluation et à la présentation de la juste valeur sont réparties dans quelques normes qui exigent l'évaluation de la juste valeur, mais qui, dans bien des cas, n'établissent pas de base d'évaluation précise ni d'obligations d'information cohérentes. La Société ne croit pas que l'application de cette nouvelle norme aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

### 4. PRINCIPAUX JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES

La préparation des états financiers consolidés exige, dans le cadre de l'application des méthodes comptables, que la direction porte des jugements, effectue des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes des états financiers. Les estimations et les hypothèses sont régulièrement examinées à la lumière des résultats passés de la Société et d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les jugements, les estimations et les hypothèses qui pourraient entraîner un rajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs sont présentés ci-après :

#### Évaluation des stocks

La Société comptabilise une provision pour refléter la meilleure estimation de la direction à l'égard de la valeur nette de réalisation de ses stocks, laquelle comporte des hypothèses et des estimations au titre des ventes futures d'unités, des prix de vente et des frais liés à l'élimination, le cas échéant, en fonction des résultats passés. La direction revoit continuellement la provision afin de déterminer, en fonction de la conjoncture économique et de l'évaluation des tendances de ventes, si elle est adéquate.

## 4. PRINCIPAUX JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES [suite]

### Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs non financiers sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Un test de dépréciation consiste à comparer la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie et leurs montants recouvrables respectifs en fonction de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est établie d'après les meilleures estimations de la direction au sujet des flux de trésorerie futurs, qui comprennent des estimations des taux de croissance, attendus de l'utilisation au cours de la durée restante des contrats de location, et actualisée en fonction d'un coût moyen pondéré du capital avant impôt.

La direction doit formuler des jugements importants pour déterminer si les locaux commerciaux individuels au sein desquels elle exerce des activités sont des unités génératrices de trésorerie individuelles ou si ces unités devraient être regroupées à un niveau régional afin de former une unité génératrice de trésorerie.

### Produits différés

La Société évalue le passif au titre des cartes-cadeaux et les produits relatifs aux cartes-cadeaux jamais échangées en estimant la valeur des cartes-cadeaux qui ne devraient pas être échangées par les clients en fonction des tendances historiques en matière d'échange.

### Provisions

Lorsqu'une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée, elle est établie d'après la meilleure estimation faite par la direction de la valeur actualisée du montant le moins élevé entre le coût prévu de résiliation du contrat et le coût net prévu d'exploitation du contrat. Des hypothèses sont formulées et des estimations sont faites relativement aux taux d'actualisation, aux coûts prévus de résiliation d'un contrat et au calendrier de ces coûts.

### Rémunération fondée sur des actions

La Société établit le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres conclues avec les employés selon la juste valeur des instruments de capitaux propres à la date d'attribution. Le calcul de la juste valeur des paiements fondés sur des actions nécessite l'utilisation du modèle d'évaluation le plus pertinent pour l'attribution des instruments de capitaux propres, qui dépend des modalités de l'attribution. Il nécessite également la détermination des données les plus appropriées au modèle d'évaluation, notamment les hypothèses formulées à l'égard de la durée de vie prévue de l'option, de la volatilité et du rendement.

## 5. FACILITÉS DE CRÉDIT

Le 25 avril 2012, la Société a conclu une convention de crédit visant une facilité de crédit adossée à des actifs de 70,0 millions de dollars en remplacement de sa facilité bancaire précédente de 22,0 millions de dollars. La facilité de crédit renouvelable est garantie par les créances clients au titre des cartes de crédit et par les stocks de la Société, comme il est stipulé dans la convention. La facilité de crédit a une durée de trois ans et est constituée d'emprunts renouvelables assortis d'une facilité de prêt-relais d'un maximum de 15,0 millions de dollars et d'une facilité de lettre de crédit d'un maximum de 15,0 millions de dollars. Les montants disponibles portent intérêt à un taux fondé sur le taux préférentiel du Canada, majoré d'une marge applicable allant de 0,75 % à 1,50 %, ou au taux des acceptations bancaires, majoré d'une marge applicable allant de 2,00 % à 2,75 %. La Société doit payer une commission d'attente allant de 0,25 % à 0,375 % sur la partie non utilisée du crédit renouvelable. La Société est assujettie en vertu de la convention de crédit à certaines clauses restrictives, y compris des restrictions à l'égard du versement de dividendes et du rachat d'actions par la Société dans certains cas. Au 26 janvier 2013, la Société avait prélevé 13,6 millions de dollars sur cette facilité de crédit et avait une lettre de crédit de soutien en cours d'un total de 500 000 \$, réduisant la disponibilité des fonds en vertu de cette facilité.

En outre, en septembre 2012, la Société a renouvelé sa marge de crédit à l'importation de 25,0 millions de dollars qui inclut une facilité de crédit de 1,0 million de dollars. La marge de crédit à l'importation couvre les lettres de crédit qui garantissent le paiement des achats effectués auprès des fournisseurs étrangers. Les montants prélevés sur ces facilités sont payables à vue et portent intérêt à des taux fondés sur le taux préférentiel de la banque majoré de 0,50 % pour les prêts libellés en dollars canadiens et américains. De plus, les modalités de l'entente bancaire exigent que la Société respecte certaines clauses restrictives non financières. Au 26 janvier 2013, la Société avait des lettres de crédit dont l'encours totalisait 7,5 millions de dollars. Outre ces lettres de crédit, aucun autre montant n'avait été prélevé sur la facilité.

## 6. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Aux 26 janvier 2013 et 28 janvier 2012, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprenaient les fonds en caisse et les soldes auprès d'institutions bancaires.

## 7. STOCKS

	26 janvier 2013 \$	28 janvier 2012 \$
Matières premières	9 033	11 998
Produits en cours	2 745	1 039
Produits finis	106 017	102 656
Produits finis en transit	5 423	3 632
	123 218	119 325

Le coût des stocks passé en charges et inclus dans le coût des ventes pour l'exercice clos le 26 janvier 2013 s'est établi à 92,6 millions de dollars [96,1 millions de dollars en 2012], y compris les dépréciations comptabilisées de 6,8 millions de dollars [9,3 millions de dollars en 2012], compte tenu de la valeur nette de réalisation inférieure au coût et des reprises des dépréciations des stocks comptabilisées au cours des périodes précédentes de 2,5 millions de dollars [2,4 millions de dollars en 2012].

## 8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains et bâtiments \$	Amélio- rations locatives \$	Caisses enre- gistreuses aux points de vente et matériel informatique \$	Mobilier et agen- cement – autres \$	Auto- mobiles \$	Total \$
<b>Coût</b>						
<b>Solde au 28 janvier 2012</b>	1 651	74 451	9 298	84 110	197	169 707
Acquisitions	—	4 671	226	3 279	12	8 188
Sorties	(661)	(2 929)	(1 954)	(3 921)	(19)	(9 484)
<b>Solde au 26 janvier 2013</b>	990	76 193	7 570	83 468	190	168 411
<b>Amortissement cumulé</b>						
<b>Solde au 28 janvier 2012</b>	785	28 989	6 680	37 396	113	73 963
Amortissement	24	8 079	970	8 753	27	17 853
Dépréciation	—	577	—	788	—	1 365
Sorties	(39)	(2 782)	(1 937)	(3 311)	(16)	(8 085)
<b>Solde au 26 janvier 2013</b>	770	34 863	5 713	43 626	124	85 096
<b>Valeur comptable nette</b>						
Solde au 28 janvier 2012	866	45 462	2 618	46 714	84	95 744
<b>Solde au 26 janvier 2013</b>	220	41 330	1 857	39 842	66	83 315

## 8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES [suite]

Une tranche de 7,5 millions de dollars [7,5 millions de dollars en 2012] des améliorations locatives et du mobilier et des agencements est détenue en vertu d'un contrat de location-financement. L'amortissement cumulé lié à ces immobilisations corporelles s'élève à 1,4 million de dollars [588 000 \$ en 2012].

Des immobilisations corporelles d'une valeur comptable nette de 885 000 \$ [1,2 million de dollars en 2012] ont été sorties de l'état de la situation financière au cours de l'exercice. Le coût de ces immobilisations corporelles s'établissait à 9,5 millions de dollars [8,8 millions de dollars en 2012], l'amortissement cumulé, à 8,1 millions de dollars [7,6 millions de dollars en 2012], et le produit reçu à 514 000 \$. Ces immobilisations corporelles étaient principalement liées aux améliorations locatives et au mobilier et aux agencements qui ne sont plus utilisés en raison de la rénovation et de la fermeture de magasins.

Des actifs entièrement amortis qui sont encore en usage d'un coût initial de 4,3 millions de dollars [4,3 millions de dollars en 2012] sont inclus dans les immobilisations corporelles.

L'amortissement pour l'exercice est comptabilisé comme suit au compte de résultat consolidé :

	26 janvier 2013 \$	28 janvier 2012 \$
Charges de vente	14 621	14 466
Charges d'administration	3 232	3 302
	17 853	17 768

Au cours de l'exercice clos le 26 janvier 2013, une évaluation des signes de dépréciation a été effectuée, ce qui a amené la Société à revoir la valeur recouvrable des immobilisations corporelles pour certaines unités génératrices de trésorerie présentant un signe de dépréciation. Les unités génératrices de trésorerie évaluées comprenaient les magasins non rentables qui ne satisfaisaient plus aux critères de repositionnement de la marque de la Société.

Une perte de valeur de 1,4 million de dollars [846 000 \$ en 2012] liée aux améliorations locatives et au mobilier et aux agencements des magasins a été déterminée en comparant la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie avec leur valeur recouvrable respective d'après leur valeur d'utilité. Cette perte de valeur est incluse dans les charges de vente dans le compte de résultat consolidé. La valeur d'utilité a été établie selon les meilleures estimations par la direction des flux de trésorerie futurs prévus découlant de l'utilisation au cours de la durée restante des contrats de location, compte tenu des résultats passés et de la conjoncture économique, puis a été actualisée selon un coût moyen pondéré du capital avant impôt de 17,4 % [12,5 % après impôt].

## 9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$
<b>Solde au 28 janvier 2012</b>	15 518	10 174	5 344
Acquisitions	1 049	—	1 049
Amortissement	—	1 721	(1 721)
Sorties	(10)	(10)	—
<b>Solde au 26 janvier 2013</b>	16 557	11 885	4 672

L'amortissement pour l'exercice est comptabilisé au compte de résultat consolidé dans les charges d'administration.

## 9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES [suite]

Des actifs entièrement amortis qui sont encore en usage d'un coût initial de 7,7 millions de dollars [7,2 millions de dollars en 2012] sont inclus dans les immobilisations incorporelles.

## 10. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	26 janvier 2013	28 janvier 2012
	\$	\$
Dettes fournisseurs	11 250	12 505
Autres créditeurs envers les parties liées	31	56
Autres créditeurs	4 223	3 492
Charges à payer liées aux avantages du personnel	5 214	5 767
	20 718	21 820

## 11. PROVISIONS

	\$
<b>Solde au 28 janvier 2012</b>	420
Établies au cours de l'exercice	672
Reprises au cours de l'exercice	(70)
Amortissement	(264)
<b>Solde au 26 janvier 2013</b>	758
Moins : tranche courante	(228)
	530

### Contrats déficitaires

Des provisions pour des contrats déficitaires ont été comptabilisées à l'égard des contrats de location de magasins pour lesquels les coûts inévitables liés à la satisfaction des obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus du contrat. La provision a été établie en fonction de la valeur actuelle du montant le moins élevé entre le coût prévu de la résiliation du contrat et le coût net prévu d'exécution du contrat.

### Passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, la Société est partie à diverses actions en justice. De l'avis de la direction, les passifs éventuels qui peuvent découler de ces actions ne devraient pas avoir d'incidence défavorable importante sur la situation financière ou les résultats opérationnels de la Société.



## 12. DETTE À LONG TERME

	26 janvier 2013 \$	28 janvier 2012 \$
Convention de garantie spécifique à 5,30 %, payable mensuellement sur 60 mois, échéant le 7 février 2012	—	310
Convention de garantie spécifique à 5,89 %, payable mensuellement sur 36 mois, échéant le 30 octobre 2012	—	4 435
Convention de garantie spécifique à 5,18 %, payable mensuellement sur 60 mois, échéant le 15 février 2013	340	4 304
Convention de garantie spécifique à 4,70 %, payable mensuellement sur 48 mois, échéant le 16 décembre 2014	7 539	11 211
Convention de garantie spécifique à 4,45 %, payable mensuellement sur 48 mois, échéant le 23 mars 2015	5 650	8 080
Emprunt non garanti contracté auprès d'une partie liée à 7,50 %, payable mensuellement sur 36 mois à compter du 1 <sup>er</sup> février 2013, échéant le 31 janvier 2016 [note 19]	4 989	10 000
Obligation en vertu d'un contrat de location-financement à 4,12 %, payable mensuellement sur 60 mois, échéant le 31 octobre 2016	5 616	7 128
	24 134	45 468
Moins : tranche courante	9 844	16 323
	14 290	29 145

Les emprunts sont garantis par des immobilisations corporelles, d'une valeur comptable nette de 27,9 millions de dollars au 26 janvier 2013, acquises au moyen du produit de la dette à long terme.

Le contrat de location-financement comporte une option d'achat pour une valeur symbolique.

Les remboursements en capital sont exigibles comme suit :

	Emprunts à payer \$	Obligation en vertu d'un contrat de location- financement \$	Total \$
À moins d'un an	8 269	1 575	9 844
Après un an mais pas plus de cinq ans	10 249	4 041	14 290
	18 518	5 616	24 134

## 12. DETTE À LONG TERME [suite]

Le solde des paiements minimums prévus en vertu du contrat de location est comme suit :

	Paiements minimums futurs en vertu du contrat de location \$	Moins les intérêts \$	Valeur actuelle des paiements minimums futurs en vertu du contrat de location \$
À moins d'un an	1 777	202	1 575
Après un an mais pas plus de cinq ans	4 259	218	4 041
	6 036	420	5 616

## 13. CAPITAL SOCIAL

### Autorisé

Un nombre illimité d'actions privilégiées de premier, deuxième et troisième rangs, sans droit de vote, pouvant être émises en série, sans valeur nominale.

Un nombre illimité d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne, sans valeur nominale.

Un nombre illimité d'actions de catégorie B avec droit de vote, sans valeur nominale.

### Caractéristiques principales

a) En ce qui a trait au versement de dividendes et au rendement du capital, les actions occupent les rangs suivants :

Privilégiées de premier rang

Privilégiées de deuxième rang

Privilégiées de troisième rang

Catégorie A avec droit de vote subalterne et catégorie B avec droit de vote

b) Sous réserve des droits des porteurs d'actions privilégiées, les porteurs d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne ont droit à un dividende privilégié non cumulatif de 0,0125 \$ par action, après quoi les porteurs d'actions de catégorie B avec droit de vote ont droit à un dividende non cumulatif de 0,0125 \$ par action; tout dividende additionnel déclaré au cours d'un exercice doit être déclaré et versé en montants égaux par action sur toutes les actions de catégorie A avec droit de vote subalterne et de catégorie B avec droit de vote alors en circulation, sans privilège ni distinction.

c) Sous réserve de ce qui précède, les actions de catégorie A avec droit de vote subalterne et les actions de catégorie B avec droit de vote ont égalité de rang, action pour action, quant au résultat.

d) Les actions de catégorie A avec droit de vote subalterne confèrent un vote par action, et les actions de catégorie B avec droit de vote, dix votes par action.

### 13. CAPITAL SOCIAL [suite]

- e) Les statuts de la Société stipulent que si une offre acceptée ou conclue visant plus de 20 % des actions de catégorie B avec droit de vote ou si une offre acceptée ou conclue par plus de 14 porteurs de ces actions est faite à un prix excédant 115 % de leur valeur de marché [telle qu'elle est définie dans les statuts de la Société], chaque action de catégorie A avec droit de vote subalterne sera, au gré du porteur, convertie en une action de catégorie B avec droit de vote aux fins de l'acceptation de cette offre, à moins qu'au même moment une offre ne soit faite à tous les porteurs d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne visant un pourcentage de ces actions au moins égal au pourcentage des actions de catégorie B avec droit de vote visées par l'offre, et, par ailleurs, selon des modalités au moins aussi favorables. En outre, chaque action de catégorie A avec droit de vote subalterne sera convertie en une action de catégorie B avec droit de vote si, en tout temps, le principal actionnaire de la Société ou toute société qu'il contrôle, directement ou indirectement, cesse d'être propriétaire véritable, directement ou indirectement, avec plein pouvoir d'exercer en toutes circonstances les droits de vote rattachés à ces actions, des actions de la Société comportant plus de 50 % des droits de vote rattachés à toutes les actions en circulation de la Société.

#### Actions émises et en circulation

	26 janvier 2013		28 janvier 2012	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
<b>Actions de catégorie A avec droit de vote subalterne</b>				
Solde au début de l'exercice	20 228 864	37 327	20 228 864	37 327
Émission d'actions avec droit de vote subalterne à la conversion de la dette à long terme	2 454 097	5 011	—	—
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>22 682 961</b>	<b>42 338</b>	<b>20 228 864</b>	<b>37 327</b>
<b>Actions de catégorie B avec droit de vote</b>	<b>4 560 000</b>	<b>402</b>	<b>4 560 000</b>	<b>402</b>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>27 242 961</b>	<b>42 740</b>	<b>24 788 864</b>	<b>37 729</b>

Toutes les actions émises sont entièrement libérées.

Au cours de l'exercice, un emprunt de 5,0 millions de dollars envers une société qui est directement contrôlée par un administrateur a été converti en 2 454 097 actions de catégorie A avec droit de vote subalterne [note 19].

#### Dividendes

Au cours de l'exercice, la Société n'a déclaré aucun dividende [10,7 millions de dollars en 2012 (0,43 \$ par action de catégorie A avec droit de vote subalterne et par action de catégorie B avec droit de vote)].

#### Régime d'options sur actions

En vertu des dispositions du régime d'options sur actions (le « régime »), la Société peut attribuer des options à des employés clés, administrateurs et consultants visant l'achat d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne. Le nombre maximal d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne pouvant être émises de temps à autre en vertu du régime correspond à 12 % du nombre total d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne et d'actions de catégorie B avec droit de vote émises et en circulation de temps à autre. Le prix de l'option ne peut être inférieur au cours de clôture des actions de catégorie A avec droit de vote subalterne à la Bourse de Toronto le dernier jour ouvrable avant la date à laquelle l'option est attribuée. Les options sur actions peuvent être exercées progressivement par le porteur sur une période de cinq ans à compter de la date d'attribution. Dans certains cas, la période d'acquisition des droits peut être écourtée. Il n'y a aucune possibilité de règlement en trésorerie pour les employés.

### 13. CAPITAL SOCIAL [suite]

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de la situation du régime de la Société au 26 janvier 2013 et au 28 janvier 2012 ainsi que des variations pendant les exercices clos aux dates indiquées :

	26 janvier 2013		28 janvier 2012	
	Actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation au début de l'exercice	1 039 800	13,56	1 050 400	13,55
Attribuées	1 945 000	2,09	—	—
Échues	(638 000)	15,14	—	—
Frappées d'extinction	(91 100)	3,52	(10 600)	12,06
En circulation à la fin de l'exercice	2 255 700	3,63	1 039 800	13,56
Options exerçables à la fin de l'exercice	178 900	10,93	739 400	14,57

Le tableau qui suit résume l'information relative aux options sur actions en cours au 26 janvier 2013 :

Fourchette de prix d'exercice \$	Nombre en cours au 26 janvier 2013	Durée de vie restante moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options exerçables au 26 janvier 2013	Prix d'exercice moyen pondéré \$
1,44 – 3,00	1 872 500	4,5 ans	2,12	—	—
9,40	169 700	1,2 an	9,40	87 500	9,40
12,25 – 13,25	213 500	2,5 ans	12,34	91 400	12,40
	2 255 700	4,0 ans	3,63	178 900	10,93

Au cours de l'exercice clos le 26 janvier 2013, la Société a attribué 1 945 000 options sur actions [néant en 2012] visant l'achat d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne. La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des options sur actions attribuées en 2013 était de 0,48 \$ l'option. La juste valeur de chaque option attribuée a été établie à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, et des données et hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	Hypothèses
Taux d'intérêt sans risque	1,23 %
Durée prévue de l'option	2,9 ans
Volatilité prévue du cours des actions	66,1 %
Rendement de l'action prévu	0 %
Prix de l'action à la date d'attribution	1,45 \$

### 13. CAPITAL SOCIAL [suite]

#### Régime d'achat d'actions

En vertu des dispositions du régime d'achat d'actions, la Société peut attribuer à ses employés clés des droits de souscription visant des actions de catégorie A avec droit de vote subalterne. Le régime, qui a été modifié le 28 mai 1997, prévoit qu'un nombre maximal de 10 000 actions de catégorie A avec droit de vote subalterne peuvent être émises à compter du 28 mai 1997 et que le prix de souscription ne peut être inférieur au cours de clôture des actions de catégorie A avec droit de vote subalterne à la Bourse de Toronto le dernier jour ouvrable avant la date à laquelle le droit de souscription a été attribué. Depuis le 28 mai 1997, aucune action n'a été émise en vertu du régime d'achat d'actions.

### 14. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Au 26 janvier 2013, la filiale américaine de la Société avait des pertes accumulées de 11,4 millions de dollars [11,3 millions de dollars américains] venant à échéance entre 2018 et 2033. Une provision pour moins-value totalisant ce montant a été constituée à même les actifs d'impôt différé qui s'y rapportent et, par conséquent, les avantages fiscaux relatifs à ces reports en avant de pertes n'ont pas été comptabilisés dans les états financiers consolidés.

Le tableau suivant présente le rapprochement du taux d'impôt prévu par la loi et du taux d'impôt effectif :

	26 janvier 2013 %	28 janvier 2012 %
Taux d'impôt prévu par la loi	26,4	28,0
Augmentation (diminution) du taux d'impôt découlant de ce qui suit :		
Avantage non comptabilisé sur les pertes fiscales américaines	(0,9)	(4,7)
Éléments non déductibles et écart de conversion	(1,1)	(4,6)
Avantage lié à la perte de l'exercice reportée sur un exercice antérieur comportant des taux d'impôt plus élevés	3,3	2,0
Autres	0,8	(0,7)
<b>Taux d'impôt effectif</b>	<b>28,5</b>	<b>20,0</b>

La variation du taux d'impôt prévu par la loi découle de la baisse du taux d'impôt des sociétés canadiennes.

La charge (le recouvrement) d'impôt se présente comme suit :

	26 janvier 2013 \$	28 janvier 2012 \$
Impôt exigible		
Recouvrement d'impôt de l'exercice	(2 790)	(550)
Ajustements relatifs à des exercices antérieurs	—	(80)
Total de l'impôt exigible	(2 790)	(630)
Impôt différé		
Naissance et renversement des différences temporaires	(701)	34
Variation des taux d'impôt	22	—
Total de l'impôt différé	(679)	34
<b>Recouvrement d'impôt sur le résultat</b>	<b>(3 469)</b>	<b>(596)</b>

## 14. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT [suite]

Impôt différé lié aux éléments imputé ou crédité directement aux autres éléments du résultat global au cours de l'exercice :

	26 janvier 2013 \$	28 janvier 2012 \$
Profit de change latent sur les contrats à terme	23	72
<b>Charge d'impôt imputée directement aux autres éléments du résultat global</b>	<b>23</b>	<b>72</b>

Les incidences fiscales des différences temporaires qui donnent lieu à des actifs et des passifs d'impôt différé sont les suivantes :

	États de la situation financière consolidés		Comptes de résultat consolidés	
	26 janvier 2013 \$	28 janvier 2012 \$	26 janvier 2013 \$	28 janvier 2012 \$
<b>Passifs d'impôt différé</b>				
Immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles	8 091	9 060	(969)	1 795
Profit de change latent sur les contrats à terme	60	37	—	—
<b>Total des passifs d'impôt différé</b>	<b>8 151</b>	<b>9 097</b>	<b>(969)</b>	<b>1 795</b>
<b>Actifs d'impôt différé</b>				
Obligations en vertu de contrats de location-financement	1 484	1 870	(386)	1 870
Crédits différés au titre des contrats de location	4 185	4 198	(13)	17
Dépenses d'investissement admissibles	54	57	(3)	(5)
Provisions	108	18	90	(121)
Autres	22	—	22	—
Pertes fiscales américaines	4 882	4 057	825	169
Provision pour moins-value	(4 882)	(4 057)	(825)	(169)
<b>Total des actifs d'impôt différé</b>	<b>5 853</b>	<b>6 143</b>	<b>(290)</b>	<b>1 761</b>
<b>Passif d'impôt différé, montant net</b>	<b>2 298</b>	<b>2 954</b>		
<b>Charge d'impôt différé</b>			<b>(679)</b>	<b>34</b>

## 15. CHARGES AU TITRE DES AVANTAGES DU PERSONNEL

	26 janvier 2013 \$	28 janvier 2012 \$
Salaires et avantages du personnel	78 535	89 557
Rémunération fondée sur des actions	336	322
	<b>78 871</b>	<b>89 879</b>

## 16. AIDE PUBLIQUE

De l'aide publique, consistant principalement en des crédits d'impôt de 374 000 \$ [420 000 \$ en 2012], a été comptabilisée relativement à certains salaires et charges admissibles, et est incluse dans les charges d'administration ou dans le coût des ventes. Il n'existe pas de conditions non exécutées ni d'éventualités rattachées à l'aide reçue.

## 17. PERTE PAR ACTION

Le tableau qui suit présente un rapprochement des numérateurs et des dénominateurs utilisés dans le calcul de la perte de base par action et de la perte diluée par action.

	26 janvier 2013 \$	28 janvier 2012 \$
<b>Perte nette (numérateur)</b>	(8 717)	(2 386)
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (dénominateur)</b>		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – de base	25 658	24 789
Effet dilutif des options sur actions	301	7
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – dilué</b>	25 959	24 796

Au 26 janvier 2013, 383 200 options sur actions au total [1 039 800 en 2012] ont été exclues du calcul de la perte diluée par action, celles-ci étant réputées avoir un effet antidilutif du fait que les prix d'exercice étaient supérieurs au cours du marché moyen des actions.

## 18. ENGAGEMENTS

Les locaux commerciaux qui hébergent les magasins de détail, le siège social et les entrepôts de la Société sont loués auprès de tiers. Ces contrats de location n'ont pas pour effet de transférer les risques et les avantages inhérents à la propriété, et sont donc classés comme des contrats de location simple.

Ces contrats de location comportent des modalités diverses et des droits de renouvellement. Souvent, les montants à payer au locateur comprennent des loyers fixes ainsi qu'un pourcentage des ventes réalisées par la Société dans les locaux loués. Ces paiements de loyers conditionnels pourraient être assujettis à des montants minimums garantis ou à certaines règles de calcul.

Un grand nombre de contrats de location comprennent des loyers indexés qui augmentent les sorties de trésorerie pendant la durée du contrat. Des périodes de location gratuite sont également parfois établies. La charge est comptabilisée sur une base linéaire.

Les paiements minimums en vertu de contrats de location simple non résiliables sont les suivants :

	26 janvier 2013 \$
À moins d'un an	45 314
Après un an mais pas plus de cinq ans	131 907
Plus de cinq ans	52 459
	229 680

Les paiements minimums futurs au titre de la sous-location à recevoir totalisent 1,5 million de dollars.

## 18. ENGAGEMENTS [suite]

Au cours de l'exercice clos le 26 janvier 2013, un montant de 43,2 millions de dollars a été passé en charges au titre des contrats de location simple [42,9 millions de dollars en 2012]. Les loyers conditionnels comptabilisés comme une charge pour l'exercice se sont élevés à 978 000 \$ [1,2 million de dollars en 2012]. Un montant de 1,2 million de dollars a été comptabilisé au titre des contrats de sous-location [1,1 million de dollars en 2012].

## 19. INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Le Château inc. et de sa filiale américaine en propriété exclusive, Château Stores Inc., constituée en vertu des lois de l'État du Delaware.

Les principaux dirigeants de la Société comprennent le chef de la direction, le président et les vice-présidents, de même que les administrateurs non dirigeants. Le tableau qui suit présente la rémunération globale des principaux dirigeants :

	26 janvier 2013 \$	28 janvier 2012 \$
Salaires et avantages à court terme	3 067	2 814
Rémunération fondée sur des actions	161	211
Indemnités de fin de contrat de travail	142	—
	3 370	3 025

Certaines sociétés qui sont contrôlées directement ou indirectement par un administrateur sous-louent des locaux auprès de la Société. Le total des montants reçus en vertu de la sous-location au cours de l'exercice s'est élevé à 259 000 \$ [176 000 \$ en 2012].

Les produits achetés au cours de l'exercice au nom de sociétés qui sont directement ou indirectement contrôlées par un administrateur ont totalisé 85 000 \$ [94 000 \$ en 2012].

Au cours de l'exercice clos le 28 janvier 2012, la Société a emprunté 10,0 millions de dollars auprès d'une société qui est directement contrôlée par un administrateur de la Société. Au cours de l'exercice clos le 26 janvier 2013, une tranche de 5,0 millions de dollars de l'emprunt a été convertie en 2 454 097 actions de catégorie A avec droit de vote subalterne. L'encours de l'emprunt au 26 janvier 2013 était de 5,0 millions de dollars. Pour l'exercice clos le 26 janvier 2013, la Société a comptabilisé des charges d'intérêts de 614 000 \$ [56 000 \$ en 2012].

Au 26 janvier 2013, les montants à payer à des parties liées totalisaient 31 000 \$ [56 000 \$ en 2012].

Ces montants sont comptabilisés à leur valeur d'échange et sont consentis à des conditions équivalentes à celles en vigueur dans le cadre de transactions sans lien de dépendance. Aucune garantie n'a été donnée ou reçue à l'égard de ces transactions.



## 20. INFORMATION SECTORIELLE

La principale activité de la Société est la vente au détail de vêtements, d'accessoires et de chaussures destinés aux femmes et aux hommes soucieux de la mode. Les actifs de la Société sont situés au Canada.

Le tableau suivant présente les ventes de la Société par division :

	26 janvier 2013 \$	28 janvier 2012 \$
Vêtements pour femmes	158 609	172 221
Vêtements pour hommes	50 386	53 360
Chaussures	27 422	31 480
Accessoires	38 410	45 646
	274 827	302 707

## 21. VARIATIONS DES ÉLÉMENTS SANS EFFET DE TRÉSORERIE DU FONDS DE ROULEMENT

Les flux de trésorerie provenant des éléments sans effet de trésorerie du fonds de roulement ou affectés à ceux-ci sont composés des variations liées aux activités opérationnelles des comptes suivants :

	26 janvier 2013 \$	28 janvier 2012 \$
Créances clients	447	(215)
Impôt remboursable	(340)	(422)
Stocks	(3 893)	(27 552)
Charges payées d'avance	(326)	50
Amortissement des frais financiers	(189)	—
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(1 113)	(3 494)
Produits différés	(360)	(343)
<b>Variation nette des éléments sans effet de trésorerie du fonds de roulement liée aux activités opérationnelles</b>	<b>(5 774)</b>	<b>(31 976)</b>

## 22. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur ou au coût amorti de façon continue. Les informations présentées à la rubrique « Instruments financiers » de la note 3 décrivent comment les catégories d'instruments financiers sont évaluées et comment les produits et les charges, y compris les gains et pertes sur la juste valeur, sont comptabilisés. Le classement des instruments financiers, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur, sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	26 janvier 2013		28 janvier 2012	
	Valeur comptable \$	Juste valeur \$	Valeur comptable \$	Juste valeur \$
<b>Actifs financiers</b>				
<b>Juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 783	1 783	7 193	7 193
<b>Prêts et créances</b>				
Créances clients	1 906	1 906	2 358	2 358
<b>Instruments dérivés</b>				
Instruments financiers dérivés	215	215	129	129
	3 904	3 904	9 680	9 680
<b>Passifs financiers</b>				
<b>Autres passifs financiers</b>				
Dettes bancaires	13 600	13 600	—	—
Dettes fournisseurs et autres créditeurs <sup>1</sup>	16 531	16 531	18 350	18 350
Dettes à long terme	24 134	24 014	45 468	45 502
	54 265	54 145	63 818	63 852

<sup>1</sup> Excluent les taxes à la consommation et autres provisions

### Juste valeur

La Société a établi la juste valeur estimative de ses instruments financiers selon des méthodes d'évaluation appropriées; toutefois, elle doit faire preuve de jugement au moment de l'établissement de ces estimations. Ainsi, les justes valeurs estimatives ne sont pas nécessairement représentatives des montants que la Société pourrait réaliser ou devrait verser dans le cadre d'une opération boursière. L'utilisation de diverses hypothèses ou méthodes peut avoir une incidence notable sur la juste valeur estimative. Les méthodes et hypothèses suivies pour déterminer la juste valeur des instruments financiers sont décrites ci-dessous :

- La juste valeur des instruments financiers dérivés a été déterminée en fonction des cours de marché publiés d'instruments ayant des caractéristiques similaires [niveau 2].
- En raison de leur échéance à court terme, la juste valeur de la trésorerie, des créances clients et des dettes fournisseurs et autres créditeurs se rapproche de leur valeur comptable.
- La juste valeur estimative de la dette à long terme a été établie par l'actualisation des flux de trésorerie prévus à des taux actuellement offerts à la Société pour une dette semblable.

Aucun transfert important n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur au cours des exercices clos le 26 janvier 2013 et le 28 janvier 2012.

## **22. INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]**

### **Gestion des risques liés aux instruments financiers**

Il n'y a pas eu de changement relativement à l'ensemble des risques courus par la Société au cours de l'exercice clos le 26 janvier 2013. Les informations se rapportant aux risques, en particulier au risque de crédit, au risque d'illiquidité, au risque de change et au risque de taux d'intérêt, sont présentées ci-après.

### **Risque de crédit**

Le risque de crédit correspond au risque que la Société subisse une perte imprévue en cas de non-respect des obligations contractuelles d'un client ou d'une contrepartie à un instrument financier. Les instruments financiers de la Société qui sont exposés à une concentration du risque de crédit sont principalement la trésorerie et les contrats de change à terme. La Société atténue le risque de crédit lié à la trésorerie en investissant les liquidités disponibles auprès de grandes banques à charte canadiennes. La Société conclut des contrats de change à terme avec des banques à charte canadiennes seulement dans le but d'atténuer le risque de crédit.

La trésorerie de la Société n'est pas soumise à des restrictions externes. Selon sa politique en matière de placement, la Société surveille la sécurité et la préservation du capital et des placements, ce qui limite le montant investi auprès d'une société émettrice.

### **Risque d'illiquidité**

Le risque d'illiquidité correspond au risque que la Société soit incapable de respecter ses obligations financières à l'échéance. La Société gère son risque d'illiquidité en s'assurant, dans la mesure du possible, de toujours avoir suffisamment de liquidités pour respecter ses obligations à l'échéance. Ses liquidités suivent une courbe saisonnière en fonction du calendrier des achats de stocks et des dépenses d'investissement. Au 26 janvier 2013, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société s'établissaient à 1,8 million de dollars. En outre, comme il est indiqué à la note 5, la Société avait une facilité de crédit adossée à des actifs de 70,0 millions de dollars, sur laquelle 13,6 millions de dollars avaient été prélevés au 26 janvier 2013, ainsi qu'une marge de crédit à l'importation de 25,0 millions de dollars qui inclut une facilité de crédit de 1,0 million de dollars. La Société prévoit financer les rénovations de ses magasins au moyen de ses flux de trésorerie des activités opérationnelles et de la dette à long terme ainsi que de sa facilité de crédit adossée à des actifs. La Société prévoit que le paiement de ses dettes fournisseurs et autres créditeurs sera effectué dans une période de 90 jours et que sa dette à long terme sera remboursée selon les modalités contractuelles comme il est indiqué à la note 12.

### **Risque de marché – risque de change**

Le risque de change auquel la Société est exposée se limite essentiellement aux fluctuations entre le dollar canadien et le dollar américain.

Les soldes importants en dollars américains au 26 janvier 2013 comprenaient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 176 000 \$, des créances clients de 47 000 \$ et des dettes fournisseurs et autres créditeurs de 4,3 millions de dollars. En supposant que toutes les autres variables demeurent constantes, une réévaluation de ces actifs et passifs monétaires attribuable à une augmentation ou une diminution de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain aurait donné lieu à une augmentation ou à une diminution du résultat net de 150 000 \$.

Pour se protéger contre les risques de perte découlant d'une baisse éventuelle de la valeur du dollar canadien par rapport aux devises, la Société conclut des contrats à terme afin de fixer le taux de change pour une tranche importante de ses besoins en dollars américains prévus. Les contrats sont appariés avec les achats en devises prévus.

## 22. INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

La valeur nominale et la valeur contractuelle de ces contrats au 26 janvier 2013 étaient comme suit :

	Taux de change contractuel moyen	Valeur nominale en devises	Valeur contractuelle \$
<b>Contrats d'achat</b>			
Dollar américain	0,9857	9 915	9 773

Ces contrats viennent à échéance du 25 février 2013 au 29 avril 2013. Au 26 janvier 2013, la juste valeur de ces contrats représentait un profit de change latent de 215 000 \$ [profit de change latent de 129 000 \$ en 2012], qui devrait être entièrement reclassé dans le résultat net au cours des douze prochains mois.

### Risque de marché – risque de taux d'intérêt

Les instruments financiers qui exposent la Société à un risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie comprennent les actifs et passifs financiers assortis de taux d'intérêt variables, et sont composés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et de la dette bancaire. Au 26 janvier 2013, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprenaient les fonds en caisse et les soldes auprès de banques.

Les actifs et passifs financiers assortis d'un taux d'intérêt fixe sont assujettis à un risque de taux d'intérêt lié à la juste valeur. La dette à long terme de la Société est le seul passif financier assorti d'un taux d'intérêt fixe. Elle est comptabilisée au coût après amortissement.

## 23. GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- Maintenir des liquidités suffisantes afin de permettre le financement interne des projets d'investissement.
- Maintenir un capital de base solide de façon à conserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché.
- Offrir un rendement adéquat aux actionnaires.

Au 26 janvier 2013, le capital de la Société était composé de la dette à long terme, y compris les tranches courantes, et des capitaux propres, comme suit :

	\$
Dette à long terme	24 134
Capitaux propres [à l'exclusion du cumul des autres éléments du résultat global]	139 643
	163 777

La Société a besoin de capitaux principalement pour financer les hausses des éléments sans effet de trésorerie du fonds de roulement et les dépenses d'investissement engagées pour effectuer des agrandissements et des rénovations dans ses magasins, ainsi que des améliorations à la technologie de l'information et à l'infrastructure.

À l'heure actuelle, la Société finance ses besoins au moyen des flux de trésorerie des activités opérationnelles et de ses ressources financières, qui comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie de 1,8 million de dollars au 26 janvier 2013, et ses facilités de crédit [note 5]. Le conseil d'administration n'établit aucun critère quantitatif au titre du rendement du capital investi aux fins de gestion; il favorise plutôt une croissance soutenue de la rentabilité d'un exercice à l'autre. La Société n'est assujettie à aucune exigence en matière de capital en vertu de règles extérieures.

### **23. GESTION DU CAPITAL [suite]**

La Société est assujettie à certaines clauses restrictives non financières aux termes de ses facilités de crédit et de sa dette à long terme, et se conformait à toutes ces clauses au 26 janvier 2013 et au 28 janvier 2012. Aucun changement n'a été apporté à la stratégie de gestion globale du risque lié au capital au cours de l'exercice clos le 26 janvier 2013.

### **24. GARANTIES**

La Société ne fournit habituellement pas de garanties à des sociétés affiliées non contrôlées ou à des tiers, sauf dans certains cas particuliers.

Bon nombre de conventions de la Société comportent des clauses d'indemnisation pouvant obliger la Société à effectuer des paiements à un vendeur ou à un acheteur en cas de manquement à des modalités fondamentales de déclaration ou de garantie des conventions ayant trait à des questions comme le statut de la société, le titre des actifs, les enjeux environnementaux, le consentement aux transferts, l'emploi, les litiges, les impôts à payer et autres passifs éventuels importants. Le montant maximum éventuel des paiements futurs que la Société pourrait être tenue de verser en vertu de ces clauses n'est pas raisonnablement quantifiable, puisque certaines clauses ne sont pas assujetties à une limite monétaire. Au 26 janvier 2013, la direction estimait que ces clauses n'entraîneraient pas de paiements au comptant importants de la part de la Société.

La Société indemnise ses administrateurs et dirigeants à l'égard de toute réclamation découlant raisonnablement de l'exercice de leurs fonctions au sein de la Société et maintient une assurance de responsabilité civile couvrant ses administrateurs et ses dirigeants.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

**Jane Silverstone Segal, B.A.LLL**

Présidente du Conseil et  
chef de la direction de la Société

**Herschel H. Segal**

Fondateur de la compagnie

**Emilia Di Raddo, CPA, CA**

Présidente et secrétaire générale

**David Martz\***

Conseiller en gestion

**Norman Daitchman, FCPA, FCA\***

Consultant

**Michael Pesner, CPA, CA\***

Président, Hermitage  
Canada Finance Inc.

**Andrew M. Cohen**

Associé, Heenan Blaikie s.r.l.

\*Membre du Comité de vérification

## DIRIGEANTS

---

**Jane Silverstone Segal, B.A.LLL**

Présidente du Conseil et  
chef de la direction de la Société

**Emilia Di Raddo, CPA, CA**

Présidente et secrétaire générale

**Franco Rocchi**

Vice-président principal,  
ventes et opérations

**Johnny Del Ciancio, CPA, CA**

Vice-président, finances

**Catriona Belsham**

Vice-présidente,  
Conception et merchandisage - femmes

**Courtenay Fishman**

Vice-présidente,  
Direction de la création

**Wendy Stapleford**

Vice-présidente,  
Ressources humaines

---

**Vérificateurs**

Ernst and Young s.r.l.

**Régistraire et agents de transferts**

Services aux investisseurs  
Computershare inc.

**Conseillers juridiques**

Stikeman Elliott s.r.l.

**Banquiers**

GE Capital Canada  
Banque HSBC Canada  
Banque Royal du Canada

**Assemblée annuelle des actionnaires**

Le mercredi 10 juillet 2013  
à 10 h au siège social de la Société

**Réalisation :**

MaisonBrison inc.

## SIÈGE SOCIAL

---

8300, BOULEVARD DÉCARIE, MONTRÉAL (QUÉBEC) H4P 2P5

TÉLÉPHONE : 514.738.7000, WWW.LECHATEAU.COM